

ITINÉRAIRES CATÉCHUMÉNAUX
POUR LA VIE CONJUGALE

© 2022 – Amministrazione del Patrimonio della Sede Apostolica
e Dicastero per la Comunicazione – Libreria Editrice Vaticana – Città del Vaticano –
All rights reserved International Copyright handled by Libreria Editrice Vaticana
00120 Città del Vaticano

Tel. 06.698.45780

E-mail: commerciale.lev@spc.va

ISBN 978-88-266-0773-3

www.vatican.va

www.libreriaeditricevaticana.va

DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE

**ITINÉRAIRES
CATÉCHUMÉNAUX
POUR LA
VIE CONJUGALE**

Orientations pastorales pour les Églises particulières

Préface du Pape François



LIBRERIA
EDITRICE
VATICANA

PRÉFACE DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS

« L'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle » (*Amoris laetitia*, 1). Cette déclaration de la *relatio finalis* du Synode des évêques sur la famille méritait d'ouvrir l'Exhortation apostolique *Amoris laetitia*. Parce que l'Église, à toutes les époques, est appelée à proclamer à nouveau, surtout aux jeunes, la beauté et l'abondance de la grâce contenue dans le sacrement du mariage et la vie familiale qui en découle. Cinq ans après sa publication, l'Année "Famille *Amoris laetitia*" vise à remettre la famille au centre, à inviter à la réflexion sur les thèmes de l'Exhortation apostolique et à entraîner toute l'Église dans l'engagement joyeux de l'évangélisation pour les familles et avec les familles.

L'un des fruits de cette année spéciale sont les "Itinéraires catéchuménaux pour la vie conjugale", que j'ai maintenant le plaisir de confier aux pasteurs, aux époux et à tous ceux qui travaillent dans la pastorale familiale. Il s'agit d'un outil pastoral élaboré par le *Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie*, suite à une indication que j'ai exprimée à plusieurs reprises, à savoir « la nécessité d'un "nouveau catéchuménat" pour la préparation au mariage » en effet, « il est urgent de mettre en œuvre concrètement ce qui a déjà été proposé dans *Familiaris consortio* (no. 66), c'est-à-dire que, de même que pour le baptême des adultes le catéchuménat fait partie du processus sacramentel, de même la préparation au mariage doit devenir partie intégrante de toute la procédure sacramentelle du mariage, comme un antidote qui empêche la multiplication des célébrations

de mariage nulles ou incohérentes. » (*Discours* à la Rote romaine, 21 janvier 2017).

Une sérieuse préoccupation est apparue clairement : avec une préparation trop superficielle, les couples courent le risque réel de célébrer un mariage nul et non avvenu ou les fondations sont si faibles qu'il "s'écroule" en peu de temps et ne résiste pas aux premières crises inévitables. Ces échecs entraînent de grandes souffrances et laissent des blessures profondes chez les gens. Ils deviennent désabusés, amers et, dans les cas les plus douloureux, finissent même par ne plus croire à la vocation à l'amour, inscrite par Dieu lui-même dans le cœur de l'être humain. Il y a donc avant tout un devoir d'accompagner avec un sens des responsabilités ceux qui expriment l'intention de s'unir par le mariage, afin qu'ils soient préservés des traumatismes de la séparation et ne perdent jamais la foi en l'amour.

Mais il y a aussi un sentiment de justice qui devrait nous animer. L'Église est une mère, et une mère ne fait pas de discrimination entre les enfants. Elle ne les traite pas de manière inégale, elle leur accorde à tous le même soin, la même attention, le même temps. Consacrer du temps est un signe d'amour : si nous ne consacrons pas de temps à une personne, c'est un signe que nous ne l'aimons pas. Cela me vient souvent à l'esprit lorsque je pense que l'Église consacre beaucoup de temps, plusieurs années, à la préparation des candidats à la prêtrise ou à la vie religieuse, mais consacre peu de temps, quelques semaines seulement, à ceux qui se préparent au mariage. Comme les prêtres et les personnes consacrées, les couples mariés sont aussi des enfants de notre Mère l'Église, et une si grande différence de traitement n'est pas juste. Les couples mariés constituent la grande majorité des fidèles, et sont souvent les piliers des paroisses, des groupes de bénévoles, des associations

et des mouvements. Ils sont de véritables “gardiens de la vie”, non seulement parce qu’ils engendrent des enfants, les éduquent et les accompagnent dans leur croissance, mais aussi parce qu’ils s’occupent des personnes âgées de la famille, se consacrent au service des personnes handicapées et, souvent, aux nombreuses situations de pauvreté avec lesquelles ils sont en contact. C’est dans les familles que naissent les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée ; ce sont les familles qui constituent le tissu de la société et qui “réparent ses déchirures” avec patience en faisant des sacrifices au quotidien. C’est donc un devoir de justice pour l’Église Mère de consacrer du temps et de l’énergie à préparer ceux que le Seigneur appelle à une mission aussi grande que celle de la famille.

C’est pourquoi, pour donner un caractère concret à cette urgence, « j’ai recommandé de mettre en œuvre un véritable catéchuménat des futurs époux, qui comprendrait toutes les étapes du parcours sacramental : le temps de la préparation au mariage, sa célébration et les années qui suivent. » (*Discours aux participants au cours sur le processus matrimonial*, 25 février 2017). Je suis reconnaissant que ce document réponde à cette finalité.

Il est structuré selon les trois étapes : la préparation au mariage (lointaine, proche et immédiate) ; la célébration du mariage ; l’accompagnement des premières années de la vie conjugale. Comme vous le verrez, il s’agit de faire un bout de chemin important avec les couples sur le chemin de leur vie, même après le mariage, surtout lorsqu’ils peuvent traverser des crises et des moments de découragement. Nous tenterons ainsi d’être fidèles à l’Église, qui est mère, maîtresse et compagne de voyage, Elle est toujours à nos côtés.

Je souhaite ardemment que ce premier document soit suivi le plus rapidement possible d’un autre, dans lequel

seront indiquées les modalités pastorales concrètes et les éventuels itinéraires d'accompagnement spécifiquement dédiés aux couples qui ont vécu l'échec de leur mariage et qui vivent une nouvelle union ou sont civilement remariés. L'Église, en effet, veut être proche de ces couples et marcher avec eux le long de la via caritatis (cf. *Amoris laetitia*, 306), afin qu'ils ne se sentent pas abandonnés et puissent trouver dans les communautés des lieux d'accueil accessibles et fraternels, une aide au discernement et à la participation.

Ce premier document qui vous est proposé aujourd'hui est à la fois un don et une tâche. Un don, car il met à la disposition de tous un matériel abondant et stimulant, fruit de réflexions et d'expériences pastorales déjà mises en œuvre dans divers diocèses/éparchies du monde. Et c'est aussi une tâche, car il ne s'agit pas de "formules magiques" qui fonctionnent automatiquement. C'est une robe qui doit être "taillée sur mesure" pour les personnes qui la porteront. Il s'agit, en effet, d'orientations qui demandent à être reçues, adaptées et mises en pratique dans les situations sociales, culturelles et ecclésiales concrètes que vit chaque Église particulière. Je fais donc appel à la docilité, au zèle et à la créativité des pasteurs de l'Église et de leurs collaborateurs, pour rendre plus efficace cette œuvre vitale et indispensable de formation, d'annonce et d'accompagnement des familles, que l'Esprit Saint nous demande de réaliser en ce moment.

« Je n'ai rien négligé de ce qui était utile, pour vous annoncer l'Évangile et vous donner un enseignement en public ou de maison en maison. » (*Ac 20,20*). J'invite tous ceux qui travaillent dans la pastorale familiale à faire leurs ces paroles de l'apôtre Paul et à ne pas se décourager face à une tâche qui peut sembler difficile, exigeante, voire au-de-

là de leurs possibilités. Courage ! Faisons les premiers pas ! Engageons des processus de renouvellement pastoral ! Mettons nos esprits et nos cœurs au service des futures familles, et je vous assure que le Seigneur nous soutiendra, nous donnera sagesse et force, fera grandir l'enthousiasme de chacun d'entre nous, et surtout nous fera expérimenter la « joie douce et réconfortante de l'évangélisation » (*Evangeli gaudium*, 9), alors que nous annonçons l'Évangile de la famille aux nouvelles générations.

Franciscus

AVANT-PROPOS

La proposition du Saint-Père François d'un "catéchuménat matrimonial"

1. Le Saint-Père François a exprimé à diverses occasions sa sollicitude au sein de l'Église pour une meilleure et plus approfondie préparation au mariage des jeunes couples, insistant sur la nécessité d'un itinéraire relativement ample, inspiré du catéchuménat au baptême qui leur permettra de vivre de façon plus consciente le sacrement du mariage, à partir d'une expérience de foi et de la rencontre avec Jésus.¹

2. Le document présent, reprenant ce qui avait déjà été exposé sur le même thème dans un document du Conseil Pontifical pour la Famille² à l'époque, veut être une réponse à cette préoccupation du Saint Père et une aide pour les Églises particulières dans leur façon de penser ou de repenser leur itinéraire de préparation au sacrement du mariage et d'accompagnement des premières années de vie

¹ « Je tiens à réaffirmer la nécessité d'un "nouveau catéchuménat" en préparation au mariage. En accueillant les vœux des pères du dernier synode ordinaire, il est urgent d'appliquer concrètement ce qui est déjà proposé dans *Familiaris consortio* (n. 66), c'est-à-dire que, de même que pour le baptême des adultes le catéchuménat fait partie du processus sacramentel, la préparation au mariage devienne elle aussi partie intégrante de toute la procédure sacramentelle du mariage, comme antidote empêchant la multiplication des célébrations matrimoniales nulles ou inconsistantes. » (FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 21 janvier 2017; cfr. aussi *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 29 janvier 2018; *Amoris laetitia*, 205-211)

² CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement du mariage*, 13 mai 1996.

conjugale. Ces “orientations pastorales” ne doivent donc pas être comprises comme un “cours pré matrimonial” structuré et complet dans la forme et dans le contenu, prêt à être utilisé dans la pastorale ordinaire. Le but est plutôt celui de présenter certains principes généraux et une proposition pastorale concrète et globale, que chaque Église locale est invitée à prendre en considération dans l’élaboration d’un itinéraire particulier au catéchuménat pour la vie conjugale, répondant ainsi de façon créative à la demande du Pape.³

3. La situation actuelle demande un renouvellement dans l’effort pastoral pour renforcer la préparation au sacrement de mariage dans les diocèses/éparchies et dans les paroisses de tous les continents. Le nombre toujours plus réduit de personnes qui se marient, mais aussi et surtout la courte durée des mariages, y compris ceux qui sont sacramentels, ainsi que le problème de validité des mariages célébrés, constituent un défi urgent qui met en péril l’épanouissement et le bonheur de nombreux fidèles dans le monde. À l’origine de nombreuses difficultés dans lesquelles les familles se trouvent, il y a une évidente fragilité du mariage, elle-même provoquée par une série de facteurs, parmi lesquels: la mentalité hédoniste qui dénature la beauté et la profondeur de la sexualité humaine, l’autoréférentialité qui rend difficile l’acceptation des engagements et obligations de la vie conjugale, une compréhension limitée du don du sacrement nuptial, de la signification de l’amour sponsal et du fait que ce soit une véritable vocation, c’est-à-

³ « Ce sont les différentes communautés qui devront élaborer des propositions plus pratiques et efficaces, qui prennent en compte aussi bien les enseignements de l’Église que les nécessités et les défis locaux. » (*Amoris laetitia*, 199)

dire qu'en réponse à l'appel de Dieu l'homme et la femme décident de s'épouser, etc. La sollicitude que l'Église-mère ressent envers ses enfants ayant besoin d'aide et de guide doit encourager à investir de nouvelles énergies en faveur des couples « pour que leur expérience d'amour puisse devenir un sacrement, un signe efficace du salut ».⁴

⁴ FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 21 janvier 2017.

I. INDICATIONS GÉNÉRALES

Pourquoi un catéchuménat

4. L'idée de construire des *itinéraires catéchuménaux pour le mariage* n'est pas une nouvelle réflexion ecclésiale.¹ Après les deux Synodes sur la famille en 2014 et 2015, le pape François l'a proposé à plusieurs reprises lors de son magistère ordinaire et cette idée a petit à petit pris forme dans sa réflexion pastorale dessinant les lignes d'un parcours rénové pour l'accompagnement au mariage.²

5. Dans l'Église antique – suivant la conviction commune des Pères – une claire orientation de vie chrétienne devait précéder la célébration du sacrement. « Tout

¹ Cette expression apparaît dans diverses études sur ce thème, parmi lesquelles F. Coudreau, in *Verkündigung und Glaube. Festgabe für F.X. Arnold*, Freiburg 1958 e B. Häring, *Sociologia della famiglia*, Roma 1962. A partir des années Soixante, certaines conférences épiscopales l'ont aussi proposé dans certains documents nationaux et régionaux. De plus, l'Exhortation Apostolique *Familiaris consortio*, à partir de l'analogie du catéchuménat au Baptême, marque déjà les étapes de l'itinéraire pour la préparation au mariage: lointaine, prochaine, immédiate et l'accompagnement successif des époux (cf. n. 66).

² « Je désire recommander l'effort d'un catéchuménat matrimonial, compris comme un itinéraire indispensable des jeunes et des couples destinés à faire revivre leur conscience chrétienne soutenue par la grâce des deux sacrements, le baptême et le mariage. Comme je l'ai redit d'autres fois, le catéchuménat est en soi unique, en tant que baptismal, c'est-à-dire enraciné dans le baptême et, dans le même temps, il a besoin dans la vie d'un caractère permanent, la grâce du sacrement matrimonial étant permanent. » (FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'année judiciaire de la Rote Romaine*, 29 janvier 2018)

d'abord il faut devenir disciple du Seigneur et ensuite, être admis au saint Baptême », affirme saint Basile.³ Les signes certains de nouvelle orientation de vie étaient la foi et la conversion. Le catéchuménat des premiers temps était de fait la période durant laquelle se formaient les candidats au Baptême, alimentant leur foi et les encourageant à la conversion. La foi ouvrait le cœur et l'esprit à Dieu et à l'œuvre salvatrice de Jésus-Christ. La conversion visait à corriger les comportements, les habitudes, les pratiques de vie incompatibles avec la nouvelle vie chrétienne que les catéchumènes allaient embrasser.

De façon analogue à ce que l'on faisait pour le baptême dans l'Église antique, une formation à la foi et un accompagnement dans l'acquisition d'un style de vie chrétien spécifiquement destiné aux couples, seraient d'une grande aide aujourd'hui, en vue des célébrations de mariage⁴. Le catéchuménat de fait, peut inspirer à chaque époque de nouveaux chemins de renouvellement de la foi parce qu'il propose un style d'accompagnement des personnes – pédagogique, graduel et rituel – qui conserve toujours son efficacité. Le catéchuménat conjugal, concrètement, ne se veut pas une simple catéchèse, ni transmission d'une doctrine. Il cherche à faire résonner entre les conjoints le mystère de la grâce sacramentelle qui leur appartient en vertu

³ BASILE DE CÉSAIRE, *De baptismo* I,1

⁴ « Il faut chercher à [...] rendre toujours plus efficaces les parcours de préparation au sacrement du mariage, pour la croissance non seulement humaine, mais surtout de la foi des fiancés. L'objectif fondamental des rencontres est d'aider les fiancés à réaliser une insertion progressive dans le mystère du Christ, dans l'Église et avec l'Église. Celui-ci comporte une maturation progressive dans la foi, à travers l'annonce de la Parole de Dieu, l'adhésion et la "sequela" généreuse du Christ. » (FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'année judiciaire de la Rote Romaine*, 21 janvier 2017)

du sacrement : faire vivre la présence du Christ en eux et au milieu d'eux.⁵ Pour cela il est nécessaire, vis-à-vis de ceux qui souhaitent se marier, de dépasser le style de la simple formation intellectuelle, théorique et générale (alphabétisation religieuse). Il est nécessaire de parcourir avec eux le chemin qui les mène à la rencontre du Christ, ou à approfondir ce lien et à effectuer un véritable discernement de sa propre vocation nuptiale, au niveau personnel aussi bien qu'au niveau du couple.⁶

À qui revient cette mission

6. L'élaboration d'un itinéraire de préparation au mariage de type catéchuménal et l'accompagnement concret des couples au long de ce parcours sont une mission dont toute la communauté ecclésiale est responsable, lors d'un cheminement partagé entre les prêtres, les époux chrétiens, religieux et agents pastoraux, qui doivent collaborer entre eux et en accord avec leur évêque. Le mariage n'est pas seulement un fait social, mais c'est pour les chrétiens un fait "ecclésial". Donc toute l'Église en tant que Corps du Christ doit en prendre la responsabilité et sentir le besoin de se mettre au service des futures familles.⁷

⁵ « Dieu qui a appelé les époux "au" Mariage, continue à les appeler "dans" le Mariage » (*Familiaris consortio*, 51).

⁶ « Il ne s'agit pas de leur exposer tout le Catéchisme ni de les saturer avec trop de thèmes. Car ici aussi, il est vrai que « ce n'est pas le fait de savoir beaucoup qui remplit et satisfait l'âme, mais le fait de sentir et de savourer les choses intérieurement ». La qualité importe plus que la quantité, et il faut donner priorité – en même temps qu'à une annonce renouvelée du kérygme – à ces contenus qui, communiqués de manière attractive et cordiale, les aident à s'engager « de tout cœur et généreusement » dans un parcours qui durera toute la vie. » (*Amoris laetitia*, 207)

⁷ La communauté chrétienne elle-même est appelée à s'impliquer

7. La conviction de base, que ce soit pour les couples qui se préparent au mariage ou pour les acteurs pastoraux qui les accompagnent, est que le mariage n'est pas un point d'arrivée : c'est une vocation, c'est un chemin de sainteté qui embrasse toute la vie des personnes.⁸ De plus, en vertu de leur propre participation au sacerdoce prophétique et royal du Christ, les fidèles laïques reçoivent aussi dans le sacrement du mariage une mission ecclésiale particulière pour laquelle ils ont besoin d'être préparés et accompagnés.⁹ Et, comme l'Église prend soin de préparer le mieux possible les prêtres et les religieux à vivre leur vocation et leur mission en leur consacrant de longues années de formation, de la même façon il est du devoir de l'Église de préparer de façon adéquate les fidèles laïcs, qui se sentent appelés à accueillir la vocation matrimoniale et à y persévérer pour toute leur vie, remplissant la mission qui leur est propre.¹⁰ Le sacrement de l'ordre, la consécration religieuse et le sacrement du mariage méritent tous la même

dans la préparation des époux au mariage, car c'est une mission ecclésiale. Les époux, en effet, « peuvent contribuer à renouveler le tissu même du corps ecclésial tout entier » (*Amoris laetitia*, 207).

⁸ « [...] Les fiancés ne voient pas le mariage comme la fin du parcours, mais qu'ils assument le mariage comme une vocation qui les lance vers l'avant, avec la décision ferme et réaliste de traverser ensemble toutes les épreuves et les moments difficiles. » (*Amoris laetitia*, 211)

⁹ « Les époux "en vertu du sacrement, sont investis d'une véritable mission, pour qu'ils puissent rendre visible, à partir des choses simples, ordinaires, l'amour avec lequel le Christ aime son Église, en continuant à donner sa vie pour elle". » (*Amoris laetitia*, 121)

¹⁰ « Trois ou quatre conférences données dans la paroisse ne peuvent être définies comme une "préparation au mariage". La préparation doit être mûre et cela prend du temps. Il ne s'agit pas d'un acte formel : c'est un sacrement. Elle doit donc être préparée comme un véritable catéchuménat. » (FRANÇOIS, *Catéchèse sur les Commandements*, 11/A : *Tu ne commettras pas l'adultère*, 24 octobre 2018)

attention puisque le Seigneur appelle avec la même intensité et avec le même amour les hommes et les femmes à une vocation ou à l'autre.

8. Pour mettre en acte de façon efficace un renouvellement de la pastorale pour la vie conjugale il est désormais indispensable que les couples d'accompagnateurs dans les paroisses et les mouvements de familles, les prêtres (qui doivent être formés dès le séminaire) les religieux et les personnes consacrées, soient tous formés de façon adéquate et préparés à une complémentarité réciproque ainsi qu'à une co-responsabilité ecclésiale.¹¹

Cette communion naturelle dans l'apostolat entre les époux et les laïcs consacrés est présente dans la vie ecclésiale depuis ses débuts, comme le montre l'exemple de Paul accompagné dans sa mission d'évangélisation d'Aquila et Priscille.¹² Aujourd'hui cela doit être redécouvert et vécu pleinement dans les paroisses et au niveau diocésain puisque la diversité de style et de langage, la diversité d'expérience de vie, la diversité de charismes et de dons spirituels de chaque vocation et d'état de vie sont un grand enrichissement dans la transmission de la foi et dans l'initiation à la vie conjugale pour les jeunes couples.

9. Ceux qui sont chargés de l'action pastorale – curés, religieux, évêques – accomplissent un grand travail d'encouragement et de coordination.¹³ Les prêtres et les curés en particulier étant généralement les premiers qui reçoivent

¹¹ Cf. *Amoris laetitia*, 203 ; CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 1632.

¹² Cf. *At* 18,1-3 ; 18, 18-19 ; 18,26 ; *Rm* 16,3-5 ; *1Cor* 16,19.

¹³ « Ce catéchuménat vous est principalement confié, prêtres de paroisse, collaborateurs indispensables des évêques. Je vous encourage à le réaliser malgré les difficultés que vous pourrez rencontrer. » (FRANÇOIS, *Discours aux participants du cours sur le procès matrimonial*, 25 février 2017)

la demande des jeunes de pouvoir se marier à l'Église, ont une grande responsabilité d'accueillir, d'encourager et de bien conseiller les couples, en montrant dès le début la profonde dimension religieuse qu'implique le mariage chrétien, bien supérieur à un simple "rite laïque" ou simple "tradition culturelle".¹⁴

10. Parallèlement aux prêtres et aux religieux, les couples d'époux accompagnateurs doivent jouer un rôle vraiment important. La préparation des couples au mariage est une véritable œuvre d'évangélisation,¹⁵ et parmi les fidèles laïques, les époux en particulier sont appelés tout comme les religieux et les ministres ordinaires à participer à la mission évangélicatrice de l'Église : ce sont des sujets pastoraux.¹⁶ En vertu de leur expérience particulière ils

¹⁴ « Les prêtres, en particulier les curés de paroisse, sont les premiers interlocuteurs des jeunes qui souhaitent former une nouvelle famille et se marier dans le sacrement du mariage. L'accompagnement du ministre ordonné aidera les futurs époux à comprendre que le mariage entre un homme et une femme est un signe de l'union sponsale entre le Christ et l'Église, en leur faisant prendre conscience de la signification profonde du pas qu'ils s'approprient à faire. » (FRANÇOIS, *Discours aux participants au cours diocésain de formation sur le mariage et la famille promu par le Tribunal de la Rote Romaine*, 27 septembre 2018)

¹⁵ « Aujourd'hui plus que jamais, cette préparation se présente comme une véritable occasion d'évangélisation des adultes et, souvent, ceux que l'on dit éloignés. En effet, nombreux sont les jeunes pour qui l'approche des noces constitue l'occasion de rencontrer de nouveau la foi reléguée depuis longtemps en marge de leur vie ; par ailleurs, ils se trouvent dans un moment particulier, souvent également caractérisé par la disponibilité à revoir et à changer l'orientation de leur existence. Cela peut donc être un temps favorable pour renouveler leur rencontre avec la personne de Jésus Christ, avec le message de l'Évangile et avec la doctrine de l'Église. » (FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 21 janvier 2017)

¹⁶ « Les saints couples chrétiens [...] sont l'œuvre de l'Esprit Saint, qui est toujours le protagoniste de la mission, et ils sont déjà présents dans nos

pourront apporter plus de concret aux parcours d'accompagnement, avant et après le mariage, intervenant comme témoins et accompagnateurs des couples sur beaucoup d'aspects de la vie conjugale (affectifs, sexuels, de dialogue et spirituels) et familiale (devoirs de prise en charge et de soin, ouverture à la vie, don réciproque, éducation des enfants, soutien dans les tâches ménagères quotidiennes, dans les difficultés et dans la maladie). Les époux qui se rendent disponibles pour ce précieux service d'accompagnement en tirent eux-mêmes de grands bénéfices. De fait, mener à bien ensemble une charge pastorale et annoncer aux autres "l'Évangile du mariage", est un facteur de grande union spirituelle et d'enrichissement pour soi-même et pour le couple. Il faudra malgré tout chercher à éviter que les laïcs et en particulier les époux, ayant cette charge ecclésiastique, ne prennent la place du prêtre en assumant un rôle et des fonctions qui ne leur incombent pas. De leur côté, les prêtres et les religieux feront attention à ne pas réduire la présence des laïcs à celle de simples témoins car les couples doivent aussi assumer leur part de responsabilité dans cette charge. Les prêtres et les religieux chercheront donc à avoir une attitude d'écoute constante et de contrôle du chemin parcouru avec les couples qui collaborent avec eux et qui vivent personnellement la dimension familiale, évitant d'être les seuls acteurs ou, au contraire, d'avoir des attentes excessives, de déléguer trop, risquant "d'épuiser les familles".

communautés territoriales. [...] Pensons à la pastorale du catéchuménat avant et après le mariage : ce sont ces couples qui doivent le faire et aller de l'avant. » (FRANÇOIS, *Discours au Tribunal de la Rote Romaine à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire*, 25 janvier 2020)

Pour une pastorale de la vie conjugale renouvelée

11. Par conséquent, le renouvellement pastoral préconisé par le Pape François depuis le début de son pontificat¹⁷ doit regarder aussi la pastorale de la vie conjugale. À cet égard, la voie du renouvellement peut être indiquée à partir de trois “notes” spécifiques : la transversalité, la synodalité et la continuité.

12. “Transversalité” veut dire que la pastorale de la vie conjugale ne doit pas être confinée au seul domaine restreint des “rencontres pour fiancés” mais qu’elle “traverse” de nombreux autres domaines pastoraux dans lesquels elle ne doit jamais être oubliée. De cette façon on évite une certaine division de la pastorale en “compartiments étanches”, qui en réduit l’efficacité.

La pastorale de l’enfance, celle des jeunes et la pastorale familiale ont au contraire besoin d’avancer ensemble, en synergie. Elles doivent être conscientes des parcours réciproques et des objectifs pastoraux visés pour faire place à un processus de croissance linéaire et un approfondissement graduel de la foi. Dans ce sens, le curé devrait jouer un rôle important de coordination à partager avec l’équipe pastorale. Ce serait de plus un grand avantage si dans ces trois domaines la perspective vocationnelle était toujours présente, car elle unifie et donne de la cohérence au parcours de foi et de vie des personnes. Même la pas-

¹⁷ « La pastorale en terme missionnaire exige d’abandonner le confortable critère pastoral du “on a toujours fait ainsi”. J’invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés. Une identification des fins sans une adéquate recherche communautaire des moyens pour les atteindre est condamnée à se traduire en pure imagination. » (*Evangelii gaudium*, 33)

torale sociale devrait être intégrée à la pastorale familiale puisqu'aujourd'hui on ne peut pas comprendre une pastorale sociale appropriée, sans "écouter" la famille. De la même façon qu'on ne peut pas comprendre les familles aujourd'hui sans prendre en compte la façon dont elles sont influencées par la réalité sociale.

13. "Synodalité" définit de façon particulière le *modus vivendi et operandi* de l'Église. L'Église est communion et réalise de façon concrète le fait d'être en communion en cheminant ensemble, en coordonnant tous les domaines pastoraux et dans la participation active de tous ses membres à sa mission évangélisatrice.¹⁸ Dans ce mode synodal la pastorale de la vie conjugale doit être vécue et « assumée » de façon responsable par tous dans l'Église, doit embrasser tous les domaines pastoraux et doit avancer au même rythme sur le chemin commun de l'Église à chaque époque historique, grandissant avec elle, se mettant à jour et se renouvelant avec elle.

14. "Continuité" se réfère au caractère non "épisodique" mais "prolongé dans le temps" – on pourrait dire aussi "permanent" – de la pastorale de la vie conjugale. On trouve de cette façon la possibilité de configurer/ mettre en place des itinéraires pédagogiques qui – dans les différentes phases de croissances humaines et de foi – accompagnent les enfants et les jeunes à une découverte graduelle de leur vocation : que ce soit le mariage, le sacerdoce ou la vie religieuse. Il est pour cela nécessaire de mettre en place un enracinement de la vocation nuptiale dans le chemin de l'initiation chrétienne à la foi depuis l'enfance.¹⁹

¹⁸ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église*, 2 mars 2018, 6.

¹⁹ *Amoris laetitia*, 206.

15. À la lumière de ce qui a été dit ci-dessus, il est nécessaire de repenser sérieusement la façon dont l'Église accompagne la croissance humaine et spirituelle des personnes. De fait, dans de nombreux pays la vie et l'activité de nombreuses paroisses sont marquées par de longues périodes "d'abandon pastoral" dans certaines phases de la vie des personnes et des familles qui malheureusement sont la cause de éloignement de la communauté et souvent aussi de la foi : si vous pensez par exemple aux parents après le catéchisme pour le baptême de leurs enfants ou bien les enfants après leur première Communion. Précisément pour combler ces "vides pastoraux" il est nécessaire de penser à des parcours vocationnels spécifiques comme un prolongement de la formation catéchétique de base et à d'autres parcours d'accompagnement, afin que les parents puissent suivre la croissance spirituelle de leurs enfants pendant l'enfance et l'adolescence et pour cela se sentir soutenus par une communauté avec laquelle partager leurs réflexions et leur expérience.²⁰

²⁰ « Famille et jeunes ne peuvent pas être deux sections parallèles de la pastorale de nos communautés, mais doivent cheminer étroitement unis parce que, très souvent, les jeunes sont ce qu'une famille leur a donné pendant la période de leur croissance. Cette perspective redonne une unité à une pastorale des vocations attentive à exprimer le visage de Jésus dans ses multiples aspects » (FRANÇOIS, *Discours de la rencontre avec les Fidèles lors de la Visite au Sanctuaire de Lorette*, 25 mars 2019).

I.

UNE PROPOSITION CONCRÈTE

16. Le pape François a « recommandé de mettre en œuvre un véritable catéchuménat des futurs mariés, qui inclut toutes les étapes du parcours sacramentel » : les temps de préparation au mariage, sa célébration et les années qui le suivent immédiatement¹. Comme nous l'avons déjà mentionné, il appartient à chaque diocèse/éparchie d'élaborer, ou de repenser, son propre itinéraire de préparation au mariage en s'inspirant du catéchisme pré-baptismal. Bien entendu cela devrait, se faire en tenant compte des possibilités et des limites définies par leur propre contexte géographique, culturel et pastoral, en s'appuyant sur ces lignes directrices de manière flexible et créative.

Lors de l'élaboration de ce projet, certaines exigences doivent être prises en compte :

- que ce parcours dure suffisamment longtemps pour permettre aux couples une véritable réflexion et maturation ;
- que, tout en partant de l'expérience concrète de l'amour humain, la foi et la rencontre avec le Christ soient placées au centre de la préparation au mariage ;
- qu'il soit articulé par étapes, marquées – lorsque cela est possible et approprié – par des rites de passage à célébrer au sein de la communauté ;
- qu'il comprenne tous ces éléments (sans en exclure aucun) : formation, réflexion, confrontation, dialogue, liturgie, communauté, prière, célébration.

¹ FRANÇOIS, *Discours aux participants du cours sur le procès matrimonial*, 25 février 2017.

Il est toutefois important de souligner que même lorsqu'un diocèse/éparchie a développé son propre itinéraire de préparation au mariage, cet "outil pastoral" ne peut pas être simplement "imposé" comme la seule façon de se préparer au mariage, mais doit être utilisé avec discernement et bon sens, sachant qu'il y a des cas où le catéchuménat matrimonial ne peut ou ne doit pas être suivi, mais où il faut trouver d'autres voies et formes de préparation au mariage.

Modalité

17. Il sera opportun, après avoir élaboré son propre itinéraire de catéchuménat matrimonial, que le diocèse/éparchie le soumette à une période d'expérimentation et de test à travers un "projet pilote", à lancer, dans un premier temps, dans toutes les paroisses ou seulement dans certaines d'entre elles (selon la réalité pastorale). À la suite de cette première expérimentation, il sera nécessaire de recueillir les avis et évaluations tant des acteurs pastoraux que des couples participants ; de réfléchir ensemble aux mérites et aux lacunes constatées, et d'apporter en conséquence les ajustements nécessaires.

18. Face à la pluralité des situations personnelles, le diocèse/éparchie pourrait envisager une forme commune d'itinéraire catéchuménal, évaluant par la suite comment personnaliser l'itinéraire en fonction des couples. La créativité pastorale sera essentielle, ainsi que la flexibilité par rapport à la situation concrète des différents couples : pratique religieuse, motivations sociales et économiques, âge, cohabitation, présence d'enfants et autres facteurs liés à la décision de se marier.

19. Le Rituel de l'initiation chrétienne pour adultes peut constituer un cadre de référence général dont il est possible de s'inspirer. Il sera particulièrement important de mettre en valeur ce qui précède et ce qui suit le catéchuménat (respectivement la première évangélisation et la mystagogie) ; de faire en sorte que les passages d'un temps à l'autre soient marqués par un discernement, par des symboles et des rites (sauf si cela est inopportun pour des raisons culturelles) et qu'il existe un lien clair entre les autres sacrements (Baptême, Eucharistie, Confirmation et le Mariage. Tout cela, en tenant compte du fait que la pédagogie de la foi implique une rencontre personnelle avec le Christ, la conversion du cœur et de la vie pratique et l'expérience de l'Esprit dans la communion ecclésiale.

20. Il est nécessaire que tous les accompagnateurs – les couples, les prêtres, les acteurs pastoraux de manière générale – possèdent une formation et un style d'accompagnement adaptés au parcours catéchuménal. Comme déjà mentionné, il ne s'agit pas tant de transmettre des notions ou de permettre d'acquérir des compétences, que de guider, d'aider et d'être proche des couples sur un chemin à suivre ensemble. Le catéchuménat du mariage ne prépare pas à "examen à passer", mais à une "vie à vivre".

La mise à jour de la formation des prêtres et des religieux est une priorité. En effet ceux-ci utilisent souvent un langage "éloigné" de la réalité concrète des familles et incompréhensible pour elles, font des présentations dont les contenus sont trop abstraits. Il en va de même pour le "ton" général à utiliser dans ce parcours catéchuménal, qui ne doit pas être un "rappel moralisateur" mais au contraire un parcours propositionnel, persuasif, encourageant, et tout orienté vers la bonté et la beauté qu'il est possible de vivre dans le mariage. En définitive, l'exhaustivité, la pré-

cision du contenu et le style de l'accompagnement doivent viser à faire ressortir la dignité et la valeur de chaque personne et, en même temps, la dignité et la valeur de la vocation à laquelle elle est appelée, toujours inscrite dans une réalité concrète. Ce soin dans le style est particulièrement important aujourd'hui du fait que de nombreux fiancés vivent dans des situations de cohabitation complexes, dans lesquelles ils ont du mal à comprendre la signification sacramentelle du choix qu'ils sont sur le point de faire et la "conversion" qu'un tel choix implique, même s'ils "entrevoient" que le mystère du sacrement est plus grand que la simple cohabitation. C'est pourquoi la gradualité, l'accueil et le soutien seront nécessaires, mais aussi le témoignage d'autres conjoints chrétiens qui accueillent et "sont présents" sur ce chemin. Pour cette raison, il est important que l'on donne plus d'espace dans les communautés à la présence active des époux en tant qu'époux, en tant qu'acteurs de la pastorale conjugale, et pas seulement en tant que croyants individuels. Des expériences "personnalisées" en sous-groupes de travail, d'écoute et de préparation devraient être renforcées – si nécessaire, également avec chaque couple séparément – afin que les couples soient suivis de près par les époux accompagnateurs, qui peuvent contribuer à créer une atmosphère d'amitié et de confiance. Il est également possible de se retrouver dans les foyers pour que les fiancés se sentent accueillis et soient à l'aise.

21. L'équipe d'accompagnateurs qui mène le parcours pourrait être composée de couples mariés soutenus par un prêtre et d'autres experts en pastorale familiale, ainsi que de religieux et éventuellement de personnes séparées restées fidèles au sacrement, qui peuvent offrir leur témoignage et leur expérience vocationnelle de manière

constructive, contribuant ainsi à montrer le visage d'une Église accueillante, pleinement immergée dans la réalité, et qui se tient aux côtés de tous. Il faut veiller à confier cette tâche non pas à un seul, mais à plusieurs couples, de préférence d'âges différents, et ne pas faire appel à la même équipe pendant de nombreuses années, mais prévoir un roulement approprié. La collaboration entre les paroisses et/ou les zones pastorales est également indispensable pour favoriser une diversification des parcours et la possibilité d'offrir à chacun un parcours de formation adapté.

22. Certaines questions complexes concernant la sexualité conjugale ou l'ouverture à la vie (telles que la parentalité responsable, l'insémination artificielle, le diagnostic prénatal et autres questions de bioéthique) ont de fortes implications éthiques, relationnelles et spirituelles pour les conjoints, et nécessitent aujourd'hui une formation spécifique et des idées claires. D'autant plus que certaines façons de traiter ces questions présentent des aspects moraux problématiques. Les accompagnateurs eux-mêmes ne sont pas toujours en mesure de faire face à ces problèmes, qui sont pourtant extrêmement répandus. L'implication de personnes plus expérimentées dans de tels cas est d'autant plus appropriée.²

23. Au cours de l'itinéraire, les rites ont pour fonction de conclure une étape et d'entamer la suivante. Ils peuvent être le moyen approprié pour manifester librement la volonté de poursuivre l'itinéraire, marquant ainsi l'approfondissement progressif du voyage. Le rite marque également l'interpénétration progressive entre la croissance des fiancés dans la foi et la croissance dans l'amour. Parmi

² Cf. *Amoris laetitia*, 204.

les rites à envisager, avant d'arriver à celui du mariage, on peut citer : la remise de la Bible au couple, la présentation à la communauté, la bénédiction des bagues de fiançailles, la remise d'une "prière du couple" qui les accompagnera sur leur chemin. L'opportunité de cette démarche sera évaluée en fonction de la réalité ecclésiale locale. Chacun de ces rites peut être accompagné d'une retraite, qui peut devenir une occasion de discernement et de décision de passer ou non à l'étape suivante, en dialogue spirituel avec l'équipe d'accompagnement. Dans les premières années de la vie conjugale, en revanche, on pourrait suggérer l'intonisation d'un "autel familial", c'est-à-dire d'un lieu dans la maison où conjoints et enfants se retrouvent pour prier.

Phases et étapes

24. Dans une perspective pastorale à long terme, il serait bon que l'itinéraire catéchuménal à proprement parler soit précédé d'une phase pré-catéchuménale : celle-ci coïnciderait en pratique avec la longue période de "préparation lointaine" au mariage, qui commence dès l'enfance. La phase catéchuménale à proprement parler comprend trois étapes distinctes : la préparation proche, la préparation immédiate et l'accompagnement des premières années de la vie conjugale. Entre la phase pré-catéchuménale et la phase proprement catéchuménale, on peut envisager une phase intermédiaire, où se déroule l'accueil des candidats, qui pourrait s'achever par un rite d'entrée dans le catéchuménat matrimonial. En résumant schématiquement ce qui sera exposé plus loin, voici ce que pourrait être la succession des différentes phases et étapes, avec certains des rites et retraites qui en marquent les passages :

A. Phase pré-catéchuménale : préparation à distance

- Pastorale de l'enfance
- Pastorale des jeunes

B. Phase intermédiaire (quelques semaines) : temps d'accueil pour les Candidats

- Rite d'entrée dans le catéchuménat (à la fin de la phase d'accueil)

C. Phase catéchuménale

- Première étape : préparation proche (environ un an)
Rite d'engagement (à la fin de la préparation proche)
Une courte retraite d'entrée pour la préparation immédiate
- Deuxième étape : préparation immédiate (quelques mois)
Courte retraite de préparation au mariage (quelques jours avant la célébration)
- Troisième étape : les premières années de la vie conjugale (2-3 ans)

Deux précisions

25. L'expérience pastorale dans une grande partie du monde montre maintenant la présence constante et répandue de "nouvelles demandes" de préparation au mariage sacramentel de la part de couples qui vivent déjà ensemble, ont célébré un mariage civil et ont des enfants. Ces demandes ne peuvent plus être ignorées par l'Église, ni être uniformisées à l'intérieur de parcours tracés pour ceux qui proviennent d'un itinéraire de foi minimal. Elles

requièrent plutôt des formes d'accompagnement personnalisé, ou en petits groupes, orientées vers une maturation personnelle et de couple vers le mariage chrétien, à travers la redécouverte de la foi à partir du baptême puis la compréhension progressive du sens du rite et du sacrement du mariage. Pour ces couples, les églises particulières pourraient penser à des parcours catéchuménaux différents de la pastorale de développement des jeunes et de l'engagement – comme celui proposé dans ce document – qui, tout en conduisant à la même conscience vocationnelle et sacramentelle, partirait de leur expérience de vie spécifique. Cela donnerait lieu à une nouvelle proposition pour tenter de répondre aux besoins d'une réalité familiale contemporaine différente de celle qui prévalait au cours des décennies précédentes, mais toujours désireuse de se rapprocher de l'Église et du "grand mystère" du mariage.

26. Dans la description suivante, l'itinéraire présente également quelques "rituels". Il est bon de prêter attention à la manière dont ces rites sont accomplis et, surtout, à la manière dont ils sont perçus. En effet, bien que l'accueil par les couples participant à cette formation soit généralement très positif, l'expérience a également montré qu'il peut y avoir des risques éventuels, surtout dans certains pays, en raison d'une culture et d'une mentalité particulièrement sensibles aux gestes rituels et à leur pertinence sociale. Il a été constaté, en effet, qu'une "exposition" publique excessive des fiancés, avec la participation des familles et de toute la communauté paroissiale aux différents rites du parcours catéchuménal, faisait que ces rites étaient parfois perçus comme des "anticipations" du mariage, générant de fausses attentes et une pression psychologique induite sur les fiancés. Il est évident que tout cela pourrait influencer négativement le processus de discernement des fian-

cés et limiter leur liberté, créant ainsi les conditions d'une célébration nulle du mariage. Nous recommandons donc la prudence nécessaire et une évaluation attentive de la manière de proposer ces rites, en fonction du contexte social. Dans certains cas, par exemple, il peut être préférable que ces rites se déroulent uniquement au sein du groupe de couples suivant l'itinéraire, sans impliquer les familles ou d'autres personnes. Dans d'autres cas, il est donc préférable de les éviter complètement.

A. Phase pré-catéchuménale : préparation lointaine

27. La préparation à distance précède le parcours catéchuménal proprement dit. Elle vise, dès l'enfance, à "préparer le terrain" sur lequel pourront se greffer les graines de la future vocation à la vie conjugale. Le "terrain" est bien préparé si l'on inculque aux enfants l'estime des valeurs humaines authentiques, si l'on cultive l'estime de soi et celle des autres, si l'on enseigne la maîtrise de soi-même dans les petites choses, le bon usage de ses propres penchants, le respect des personnes de sexe opposé et la dignité de chaque être humain en général.³

³ « La préparation éloignée commence dès l'enfance, selon la sage pédagogie familiale qui vise à conduire les enfants à se découvrir eux-mêmes comme doués d'une psychologie à la fois riche et complexe, et d'une personnalité particulière, avec ses propres forces et aussi ses faiblesses. C'est la période durant laquelle on inculque peu à peu l'estime pour toute valeur humaine authentique, dans les rapports interpersonnels comme dans les rapports sociaux, avec ce que cela comprend pour la formation du caractère, pour la maîtrise de soi et l'usage correct de ses propres inclinations, pour la manière de considérer et de rencontrer les personnes de l'autre sexe. [...] En outre, spécialement pour les chrétiens, est requise une solide formation spirituelle et catéchétique, qui sache montrer dans le mariage une véritable vocation et mission, sans exclure la possibilité du don total

28. L'Église, avec une attention maternelle, cherchera la manière la plus appropriée de "raconter" aux enfants le projet d'amour que Dieu a pour chaque personne, dont le mariage est un signe, et qui, dans leur cas également, se manifestera comme un appel vocationnel. Le bonheur de générations entières en dépend. Après tout, la vocation familiale concerne la plupart des gens dans le monde. À cette fin, il sera nécessaire de former déjà chez les enfants une saine anthropologie chrétienne – y compris les premiers éléments de la sexualité humaine et de la théologie du corps⁴ – et que ceux-ci développent leur identité baptismale dans une perspective de vocation, tant au mariage qu'à la vie religieuse.

29. Le parcours de formation commencé avec les enfants pourra être poursuivi et approfondi avec les adolescents et les jeunes, afin qu'ils ne finissent pas par prendre la décision de se marier presque par hasard, après une adolescence marquée par des expériences émotionnelles et sexuelles douloureuses pour leur vie spirituelle. Ces expériences peuvent provoquer de profondes blessures émotionnelles, qui se répercuteront sur leur vie sexuelle et conjugale à l'âge adulte. À leurs côtés, l'équipe pastorale doit pouvoir proposer l'aide d'experts qui, de façon personnelle, peuvent accompagner ces jeunes. De plus, beaucoup d'entre eux, pour des raisons diverses, du fait de leur contexte familial, social ou culturel, entrent dans

de soi à Dieu dans la vocation sacerdotale ou religieuse. [...] Sur cette base s'appuiera ensuite - et c'est là une œuvre de longue haleine - la préparation prochaine » (*Familiaris consortio*, 66) ; cf. aussi CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement du Mariage*, n. 22.

⁴ Dans cette tâche, il peut être opportune de se référer au soutien pastoral élaboré par le, CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Sexualité humaine : vérité et signification. Orientations éducatifs en famille*, 8 décembre 1995.

l'âge adulte sans aucune préparation à la vie de couple, et tout aussi nombreux sont ceux qui n'ont jamais pensé au mariage comme à une vocation et se contentent donc de la cohabitation. La plupart du temps, cela ne résulte pas d'une aversion explicite pour la dimension religieuse, mais de l'ignorance de l'immense richesse contenue dans la grâce sacramentelle du mariage chrétien, ou pour d'autres raisons sociales ou culturelles.⁵ Pour cette raison, il sera important de préparer les acteurs pastoraux afin qu'ils sachent utiliser un langage adapté et qu'ils sachent proposer la Parole de manière compréhensibles par les jeunes ancrée dans leur réalité et capable de susciter leur intérêt sincère.

30. Deux dangers guettent les jeunes : d'une part, la propagation d'une mentalité hédoniste et consumériste qui les prive de toute capacité à comprendre la beauté et la profondeur de la sexualité humaine. D'autre part, la séparation entre la sexualité et le "pour toujours" du mariage. Les parcours d'éducation à l'affectivité et à la sexualité dans la perspective d'une « éducation sexuelle positive et prudente » qui sont proposés aux enfants « à mesure

⁵ « Le choix du mariage civil ou, dans différents cas, de la simple vie en commun, n'est dans la plupart des cas pas motivé par des préjugés ou des résistances à l'égard de l'union sacramentelle, mais par des raisons culturelles ou contingentes. [...] Le simple concubinage est souvent choisi à cause de la mentalité générale contraire aux institutions et aux engagements définitifs, mais aussi parce que les personnes attendent d'avoir une certaine sécurité économique (emploi et salaire fixe). Dans d'autres pays, enfin, les unions de fait sont très nombreuses, non seulement à cause du rejet des valeurs de la famille et du mariage, mais surtout parce que se marier est perçu comme un luxe, en raison des conditions sociales, de sorte que la misère matérielle pousse à vivre des unions de fait. » (*Amoris laetitia*, 294)

qu'ils grandissent »⁶, ne doivent pas se limiter à l'horizon de l'amour *tout court*, puisque celui-ci, dans l'interprétation culturelle dominante, est principalement compris comme l'amour romantique, mais doit inclure une vision claire de l'amour conjugal, compris comme le don mutuel des époux, comme un savoir aimer et savoir se laisser aimer, comme un échange mutuel d'affection et d'accueil inconditionnelle de l'autre, comme savoir se réjouir et savoir souffrir pour l'autre.⁷

Il est particulièrement urgent de créer ou de renforcer des itinéraires pastoraux destinés aux jeunes à l'âge de la puberté et de l'adolescence. En effet, face aux défis actuels, la famille ne peut pas et ne doit pas rester le seul lieu d'éducation dans le domaine de l'affectivité.

C'est pourquoi elle a besoin de l'aide de l'Église. À cette fin, il sera important de former adéquatement les formateurs qui accompagnent les plus jeunes dans l'éducation à la sexualité et à l'affectivité, en impliquant des experts et en créant des synergies, par exemple, avec des centres de conseil d'inspiration chrétienne ou des projets pastoraux d'éducation à l'affectivité approuvés et connus par le diocèse/éparchie ou par la conférence épiscopale.

31. La phase de l'enfance, celle de l'adolescence et de la première jeunesse font partie d'un seul et même parcours éducatif qu'ils reçoivent de façon permanente, qui

⁶ FRANÇOIS, *Amoris laetitia*, 280, cit. *Gravissimum educationis*, 1.

⁷ « Il est nécessaire de se préparer pour le mariage, et cela requiert de s'éduquer soi-même, de développer les meilleures vertus, en particulier l'amour, la patience, la capacité de dialogue et de service. Cela implique aussi d'éduquer sa propre sexualité, pour qu'elle soit de moins en moins un moyen de se servir des autres et de plus en plus une capacité à se livrer pleinement à une personne, de manière exclusive et généreuse. » (FRANÇOIS, *Christus vivit*, 265)

repose sur deux vérités fondamentales ; « la première est que l'Homme est appelé à vivre dans la vérité de l'amour ; la seconde est que tout homme se réalise dans une vocation que par le don désintéressé de lui-même ».⁸

En éclairant les jeunes sur le rapport que l'amour entretient avec la vérité, on les aidera à ne pas craindre avec fatalisme l'évolution des sentiments et l'épreuve du temps.⁹

32. Le parcours éducatif de la préparation lointaine doit être pris en compte dans l'approche pastorale de chaque paroisse ou autre réalité ecclésiale. En particulier, elle devrait être annoncée explicitement dans le cadre de la pastorale des jeunes (y compris les groupes d'adolescents) et proposée comme un moment favorable pour commencer à faire mûrir la vocation sponsale.¹⁰ Il serait opportun d'initier une collaboration avec les associations et les mouvements laïcs afin de mettre en œuvre des interventions pastorales en synergie et dans un esprit de communion ecclésiale.¹¹

33. Ce qui aide beaucoup les jeunes, c'est un accompagnement riche en proximité et en témoignages. Les jeunes montrent toujours un très vif intérêt en entendant les conjoints raconter leur propre histoire de couple et donner les raisons de leur "oui", ou le témoignage de fian-

⁸ JEAN-PAUL II, *Lettre du Pape Jean-Paul II aux familles. Gratissimam Sane*, 16.

⁹ « C'est seulement dans la mesure où l'amour est fondé sur la vérité qu'il peut perdurer dans le temps, dépasser l'instant éphémère et rester ferme pour soutenir une marche commune. Si l'amour n'a pas de rapport avec la vérité, il est soumis à l'instabilité des sentiments et il ne surmonte pas l'épreuve du temps. L'amour vrai, au contraire, unifie tous les éléments de notre personne et devient une lumière nouvelle vers une vie grande et pleine. Sans vérité l'amour ne peut pas offrir de lien solide, il ne réussit pas à porter le « moi » au-delà de son isolement, ni à le libérer de l'instant éphémère pour édifier la vie et porter du fruit. » (FRANÇOIS, *Lumen fidei*, 27).

¹⁰ Cf. FRANÇOIS, *Christus vivit*, 242.

¹¹ Cf. FRANÇOIS, *Christus vivit*, 206.

cés – même ceux qui n’ont pas encore décidé de se marier – qui essaient de vivre leurs fiançailles de manière chrétienne comme un temps important de discernement et de vérification, y compris ceux qui ont choisi la chasteté avant le mariage, et qui racontent aux plus jeunes les raisons de leur choix et les fruits spirituels qui en découlent.¹²

34. Les jeunes ont également besoin de moments personnalisés, consacrés à chacun individuellement,¹³ pour éclairer les doutes et les perplexités, pour affronter les peurs et les insécurités, pour être aidés dans leur réflexion sur une éventuelle immaturité, pour apprendre à dépasser la fermeture de l’*ego* et à s’ouvrir à l’amour concret d’une autre personne.¹⁴

35. Beaucoup de jeunes ne saisissent pas le lien étroit qui existe entre la vie de foi et la vie affective. Cultiver un

¹² « Il faut rappeler l’importance des vertus. Parmi elles, la chasteté apparaît comme une condition précieuse pour la croissance authentique de l’amour interpersonnel. En ce qui concerne cette nécessité, les Pères synodaux ont souligné d’un commun accord l’exigence d’une plus grande implication de l’ensemble de la communauté » (*Amoris laetitia*, 206).

¹³ Cf. Lc 4,40 : « Et Lui, imposant les mains à chacun, les guérissait ».

¹⁴ « En outre, il convient de trouver les moyens, à travers les familles missionnaires, les familles des fiancés eux-mêmes et à travers diverses ressources pastorales, d’offrir une préparation lointaine qui fasse mûrir leur amour réciproque, grâce à un accompagnement de proximité et de témoignage. Généralement, les groupes de fiancés et les offres d’entretiens libres sur des thèmes variés qui intéressent réellement les jeunes, sont très utiles. Cependant, certains moments personnalisés sont indispensables, car le principal objectif est d’aider chacun à apprendre à aimer cette personne concrète avec laquelle il veut partager toute sa vie. Apprendre à aimer quelqu’un n’est pas quelque chose qui s’improvise ni qui peut être l’objectif d’un bref cours préalable à la célébration du mariage. En réalité, chaque personne se prépare au mariage dès sa naissance. [...] Dans ce sens, toutes les actions pastorales destinées à aider les couples à grandir dans l’amour et à vivre l’Évangile dans la famille sont une aide inestimable pour que leurs enfants se préparent à leur future vie matrimoniale. » (*Amoris laetitia*, 208)

amour humain vrai et sincère prépare à la rencontre avec l'amour plus grand de Dieu et facilite la découverte (ou la redécouverte) de la foi. En même temps, la rencontre avec l'amour de Dieu et la découverte (ou la redécouverte) de la foi donnent un nouveau sens et une nouvelle profondeur à l'expérience de l'amour humain.¹⁵ La foi elle-même possède une forme de connaissance qui lui est propre, qui vient de l'amour et qui s'ouvre à l'amour.¹⁶ Les jeunes ont donc besoin, à ce stade lointain, d'être guidés dans une croissance harmonieuse, qui unit les dimensions humaine et spirituelle de l'amour, surtout chez ceux qui abordent la préparation au mariage avec une expérience de foi très approximative et sans participer activement à la vie de l'Église.

36. En résumé, les objectifs de la préparation lointaine sont les suivants : a) éduquer les enfants à l'estime de soi et des autres, à la connaissance de leur propre dignité et au respect de celle des autres ; b) initier les enfants à l'anthropologie chrétienne et à la perspective vocationnelle contenue dans le baptême qui conduira au mariage ou à la vie consacrée ; c) éduquer les adolescents à l'affectivité et à la sexualité en vue du futur appel à un amour généreux,

¹⁵ « L'amour fidèle du Christ est la lumière pour expérimenter la beauté de l'affectivité humaine. En effet, notre dimension affective est un appel à l'amour, qui se manifeste par la fidélité, l'accueil et la miséricorde. » (FRANÇOIS, *Catéchèse sur les Commandements*, 11/B : *Dans le Christ, notre vocation sponsale trouve sa plénitude*, 31 octobre 2018)

¹⁶ « La foi transforme la personne toute entière, dans la mesure où elle s'ouvre à l'amour. C'est dans cet entrecroisement de la foi avec l'amour que l'on comprend la forme de connaissance propre à la foi, sa force de conviction, sa capacité d'éclairer nos pas. La foi connaît dans la mesure où elle est liée à l'amour, dans la mesure où l'amour même porte une lumière. La compréhension de la foi est celle qui naît lorsque nous recevons le grand amour de Dieu qui nous transforme intérieurement et nous donne des yeux nouveaux pour voir la réalité. » (FRANÇOIS, *Lumen fidei*, 26)

exclusif et fidèle (que ce soit dans le mariage, le sacerdoce ou la vie consacrée) ; d) proposer aux jeunes un chemin de croissance humaine et spirituelle pour surmonter l'imaturité, les peurs et les résistances afin de s'ouvrir à des relations d'amitié et d'amour, non pas possessives ou narcissiques, mais libres, généreuses et oblatives.

B. *La phase intermédiaire : l'accueil des candidats*

37. La phase d'accueil intermédiaire peut être de durée variable : quelques semaines pour ceux qui suivent déjà une formation chrétienne, quelques mois pour ceux qui, en plus d'un premier discernement dans leur engagement, ont besoin d'approfondir leur identité baptismale. Une phase d'accueil peut également être envisagée pour les couples qui commencent l'itinéraire en s'inscrivant plus tard que les autres couples.

38. Le moment de l'accueil ne doit pas se limiter à un rendez-vous formel pour se présenter et régler les formalités administratives mais doit au contraire être vécu comme un moment de rencontre et de connaissance personnalisée. Le style de relation et d'accueil mis en œuvre par l'équipe pastorale sera déterminant. Cela est vrai aussi bien pour ceux qui viennent avec une formation bien construite – et donc d'une vie de foi et de participation ecclésiale déjà consolidée – que pour ceux qui s'approchent de la communauté paroissiale pour la première fois.¹⁷ Dans ce dernier cas, surtout lorsqu'il s'agit de personnes éloignées de la

¹⁷ « Les collaborateurs et responsables [...] en tant qu'éducateurs, ces agents pastoraux devront aussi savoir accueillir les fiancés, quels que soient le milieu socioculturel de ceux-ci, leur formation intellectuelle et leurs capacités concrètes. » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement du Mariage*, 43)

pratique religieuse et souvent de tout discours de foi, il est important que le moment de l'accueil devienne une proclamation du *kérygme*, de sorte que l'amour miséricordieux du Christ constitue l'authentique "lieu spirituel" dans lequel le couple est accueilli.¹⁸

39. Non seulement la "première annonce" de la foi a un caractère *kérygmaticque*, mais le sacrement du mariage lui-même doit devenir l'objet d'une véritable annonce de la part de l'Église, surtout à l'égard des personnes qui n'ont pas une expérience mûre de la foi et de l'engagement ecclésial. Ils doivent être capables de voir dans les couples déjà mariés, et d'expérimenter par eux-mêmes, que la vie conjugale est la réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine dans son désir de réciprocité, de communion et de fécondité, tant physique que spirituelle¹⁹. La proposition catéchétique cherchera donc à mettre en évidence la nature conjugale et familiale de l'amour et à souligner toutes ses caractéristiques particulières : totalité, complémentarité, unicité, caractère définitif, fidélité, fécondité, caractère public. La "proclamation évangélique" sur le mariage montrera que ce sont les caractéristiques qui découlent du dynamisme intrinsèque de l'amour humain. Cela signifie que la fidélité, l'unicité, l'irrévocabilité, la fé-

¹⁸ « Sur la bouche du catéchiste revient toujours la première annonce : "Jésus Christ t'aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour pour t'éclairer, pour te fortifier, pour te libérer" [...] Toute la formation chrétienne est avant tout l'approfondissement du kérygme qui se fait chair toujours plus et toujours mieux, qui n'omet jamais d'éclairer l'engagement catéchétique, et qui permet de comprendre convenablement la signification de n'importe quel thème que l'on développe dans la catéchèse. C'est l'annonce qui correspond à la soif d'infini présente dans chaque cœur humain. » (FRANÇOIS, *Evangelii gaudium*, 164-165)

¹⁹ Cf. *Amoris laetitia*, 201.

condité, la totalité, sont, au fond, les “dimensions essentielles” de tout lien authentique d’amour, compris, désiré et vécu de manière cohérente par un homme et une femme, et pas seulement les “caractéristiques bien connues” du mariage “catholique”. Par conséquent, le sacrement du mariage peut être présenté aux couples non pas comme une simple obligation morale ou légale à laquelle il faut se soumettre, mais comme un don, une grâce offerte, une aide que Dieu met à leur disposition précisément pour réaliser les exigences d’un amour authentique. La pastorale conjugale, en somme, doit toujours se faire sur un ton joyeux et *kérygmatisé* – vigoureux et en même temps proactif – dans la ligne de ce que Jean-Paul II et François ont suggéré.²⁰ Le témoignage, la beauté et la force motrice des familles chrétiennes pourront venir en aide aux pasteurs face à ces défis.²¹

40. Au moment où l’on fait connaissance des couples qui peuvent être invités au catéchuménat matrimonial, on doit accorder une attention particulière à tous ceux qui ont préféré vivre ensemble sans se marier, mais qui restent néanmoins ouverts au discours religieux et désireux de s’approcher de l’Église. Avec un regard compréhensif,²² il faut les accueillir avec chaleur et sans rigidité, en appré-

²⁰ Cfr. JEAN-PAUL II, *Familiaris consortio*, 68 ; FRANÇOIS, *Amoris laetitia*, 1, 59, 200-201.

²¹ « Le témoignage le plus convaincant de la bénédiction du mariage chrétien est la bonne vie des époux et de la famille chrétienne. Il n’y a pas de meilleure façon de dire la beauté du sacrement ! » (FRANÇOIS, *Audience générale. La Famille - 12. Mariage* (I), 29 avril 2015)

²² Dans cet effort de compréhension, il est utile de prendre en compte les difficultés subjectives et objectives des personnes, les “difficultés à comprendre” et les “difficultés à vivre” ce que l’Église propose, à la lumière des critères indiqués dans *Amoris laetitia*, 301-303.

çant leur “désir de famille”, en évitant d’exercer une quelconque pression sur eux, mais en les invitant simplement à un temps d’écoute et de réflexion, en précisant que toute décision de célébrer le mariage sacramentel sera prise par eux, de manière autonome et par conviction personnelle, comme le fruit de ce temps de discernement.²³

41. La réception peut être assurée par un couple marié, assisté, si possible, par le prêtre. Il peut s’agir de quelques rencontres au cours desquelles, dans une atmosphère confortable et fraternelle, on cherchera à comprendre, avec le couple, les véritables raisons pour lesquelles il demande à se préparer au mariage, ou en tout cas à faire un chemin de discernement. C’est le moment opportun pour une purification des motivations ambiguës qui peuvent sous-tendre la demande de mariage dans une église, et, dans le cas de personnes qui se sont éloignées de la pratique religieuse cela peut être l’occasion d’une première annonce de la foi. On laissera au couple le temps de réfléchir ensemble, de décider et de faire un choix éclairé. Il est donc bon que le dialogue avec les candidats se déroule en plusieurs étapes. Pour guider et concrétiser le travail d’introspection du couple, il peut être utile de laisser un schéma de réflexion en vue des rencontres ultérieures.

42. Aussi bien pour ceux qui vivent déjà la dimension religieuse et ecclésiale que pour ceux qui n’ont pas d’expé-

²³ « Dans le même temps, soyez proches, avec le style propre à l’Évangile, à travers la rencontre et l’accueil, de ces jeunes qui préfèrent cohabiter sans se marier. Sur le plan spirituel et moral, ils sont parmi les pauvres et les petits, envers qui l’Église, sur les traces de son Maître et Seigneur, veut être une mère qui n’abandonne pas mais qui se fait proche et prend soin. Ces personnes aussi sont aimées par le cœur du Christ. Ayez envers elles un regard de tendresse et de compassion. » (FRANÇOIS, *Discours aux participants du cours sur le procès matrimonial*, 25 février 2017)

rience de foi, il est important qu'il y ait une disponibilité intérieure pour commencer un chemin de conversion vers la foi pendant le catéchuménat au mariage. Ce n'est que lorsque les couples auront mûri leur décision de poursuivre leur chemin de foi qu'ils passeront à l'étape suivante.

43. Comme déjà mentionné ci-dessus, la présence très nombreuse aujourd'hui de baptisés qui demandent à se marier à l'église sans avoir une expérience de foi mûre et sans engagement ecclésial, exige une attitude pastorale plus attentive à leur égard que jusqu'alors.²⁴ Il faut veiller attentivement à aborder ces situations avec la bonne attitude, en évitant les propositions superficielles et hâtives, en considérant au contraire comme une précieuse occasion d'annoncer la foi et d'être proches des frères et sœurs "plus jeunes dans la foi". Car ils doivent être accompagnés vers la plénitude de la vie chrétienne et vers la plénitude du sacrement nuptial,²⁵ de telle sorte que «tout homme et toute femme qui se marient, célèbrent le sacrement du mariage non seulement validement mais aussi fructueusement. »²⁶

²⁴ Sur cet aspect fondamental, qui ne peut être négligé pour un renouvellement adéquat de la pastorale de la préparation au mariage, il est très utile de se référer au document *La réciprocité entre la foi et les sacrements dans l'économie sacramentelle* de la Commission théologique internationale, qui a reçu l'avis favorable du Saint-Père le 19 décembre 2019.

²⁵ « Toutes ces situations doivent être affrontées d'une manière constructive, en cherchant à les transformer en occasions de cheminement vers la plénitude du mariage et de la famille à la lumière de l'Évangile. Il s'agit de les accueillir et de les accompagner avec patience et délicatesse » C'est ce qu'a fait Jésus avec la samaritaine (cf. Jn 4, 1-26) : il a adressé une parole à son désir d'un amour vrai, pour la libérer de tout ce qui obscurcissait sa vie et la conduire à la joie pleine de l'Évangile. » (*Amoris laetitia*, 294)

²⁶ JEAN-PAUL II, *Familiaris consortio*, 68.

44. Aux baptisés non pratiquants, ayant peu ou pas d'expérience de foi, il sera plus que jamais nécessaire d'adresser une invitation explicite à suivre un itinéraire catéchuménal, visant à une acceptation du *kérygme*, à une formation de l'esprit et du cœur selon les enseignements de Jésus et à une intégration dans la vie de l'Église. Le Magistère des trois derniers Papes, en effet, a souligné et réaffirmé le rapport entre la foi et le sacrement du mariage.²⁷ La présence d'une foi vivante et explicite dans les couples est évidemment la situation idéale pour arriver au mariage avec l'intention claire et consciente de célébrer un vrai mariage : indissoluble et exclusif, ordonné au bien des époux et ouvert à la procréation. Néanmoins, une condition nécessaire pour l'accès au sacrement du mariage et pour sa validité reste, non pas un certain "niveau minimum de foi" de la part des fiancés établi a priori,²⁸ mais leur intention de

²⁷ Cf. JEAN-PAUL II, *Discours à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 30 janvier 2003 ; BENOÎT XVI, *Discours à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 26 janvier 2013 ; FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 23 janvier 2015.

²⁸ « Il est bon de réaffirmer avec clarté que la qualité de la foi n'est pas une condition essentielle du consensus matrimonial, qui, selon la doctrine de toujours, ne peut être touché qu'au niveau naturel (cf. CIC, can. 1055 § 1 et 2). En effet, *l'habitus fidei* est communiqué au moment du baptême et continue à avoir une influence mystérieuse dans l'âme, même quand la foi n'a pas été développée et semble psychologiquement absente. Il n'est pas rare que les futurs époux, poussés au mariage véritable par *l'instinctus naturae*, aient au moment de la célébration une conscience limitée de la plénitude du projet de Dieu, et que ce ne soit qu'après, dans la vie de famille, qu'ils découvrent tout ce que le Dieu créateur et rédempteur a établi pour eux. Le manque de formation dans la foi, ainsi que l'erreur à propos de l'unité, de l'indissolubilité et de la dignité sacramentelle du mariage ne vicient le consensus matrimonial que s'ils déterminent la volonté (cf. CIC, can. 1099). C'est précisément pour cela que les erreurs qui concernent la sacramentalité du mariage doivent être évaluées très attentivement. »

faire ce que l'Église entend accomplir lors de la célébration du mariage entre personnes baptisées.²⁹

45. Au niveau pastoral, il faut évaluer soigneusement les différentes situations dans lesquelles se trouvent les baptisés qui montrent une disposition insuffisante à croire.

Dans le cas où ils rejettent explicitement et formellement ce que l'Église entend faire en célébrant le mariage, les fiancés ne peuvent être admis à la célébration sacramentelle.³⁰ Il arrive parfois que ce refus soit réellement pré-

(FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 22 janvier 2016)

²⁹ « L'appartenance à la doctrine traditionnelle des sacrements est la conviction que, pour conférer un sacrement, il faut au moins l'intention de faire ce que fait l'Église. Tous ces sacrements sont constitués de trois éléments : les choses qui constituent la matière, les paroles qui sont la forme, et la personne du ministre qui confère le sacrement, avec l'intention de faire ce que fait l'Église (*cum intentione faciendi, quod facit Ecclesia*). S'il manque un de ces éléments, il n'y a pas de sacrement. Selon l'opinion commune de la théologie latine, les ministres du sacrement de mariage sont les époux, qui se confèrent mutuellement le mariage. Dans le cas du mariage sacramentel, il faut au moins l'intention de célébrer un mariage naturel. Or, le mariage naturel, tel qu'il est compris par l'Église, comprend comme propriétés essentielles l'indissolubilité, la fidélité, et le fait qu'il est ordonné pour le bien des époux et de la progéniture. Par conséquent, si l'intention de contracter le mariage n'inclut pas ces propriétés, au moins implicitement, il y a un grave défaut dans l'intention, susceptible de remettre en cause l'existence même du mariage naturel, fondement nécessaire du mariage sacramentel. » (COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *La réciprocité entre la foi et les sacrements dans l'économie sacramentale*, 168)

³⁰ « L'intention sacramentelle n'est jamais le fruit d'un automatisme, mais toujours d'une conscience éclairée par la foi, comme le résultat d'une combinaison entre humain et divin. En ce sens, l'union sponsale ne peut se dire vraie que si l'intention humaine des époux est orientée vers ce que veulent le Christ et l'Église. » (FRANÇOIS, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 29 janvier 2018) ; « Lorsque [...] malgré toutes les tentatives qu'on a pu faire, les fiancés manifestent leur refus explicite et formel de ce que l'Église entend faire quand

sent dans l'esprit et le cœur des fiancés sans qu'ils en soient pleinement conscients ou sans qu'ils le manifestent ouvertement. Il est donc impérativement du devoir des acteurs pastoraux de faire ressortir les intentions réelles des fiancés, afin qu'ils en prennent eux-mêmes conscience et les manifestent sincèrement à leurs accompagnateurs, pour éviter que la préparation et la célébration du mariage ne se réduisent à des actes purement extérieurs.

Si, en revanche, les fiancés ne refusent pas d'assumer l'intention de l'Église et qu'il existe une disposition imparfaite de leur part, alors leur admission à la célébration du sacrement ne doit pas être exclue. Les acteurs pastoraux ne manqueront pas de profiter de cette situation comme d'un moment favorable pour que les couples redécouvrent leur foi et l'amènent à une plus grande maturité, en remontant aux racines de leur Baptême, en ravivant la "graine" de vie divine qui a déjà été semée en eux et en les invitant à réfléchir sur le choix du mariage sacramentel comme consolidation, sanctification et plein épanouissement de leur amour.³¹ C'est seulement en redécouvrant le don d'être chrétien – nouvelles créatures, enfants de Dieu, aimés et appelés par Lui – qu'un discernement clair sur le sacrement du mariage est possible, en continuité avec l'identité

est célébré un mariage de baptisés, le pasteur d'âmes ne peut les admettre à la célébration. Même si c'est à contrecœur, il a le devoir de prendre acte de la situation et de faire comprendre aux intéressés que, les choses étant ce qu'elles sont, ce n'est pas l'Église, mais eux-mêmes qui empêchent la célébration que pourtant ils demandent. » (*Familiaris consortio*, 68)

³¹ « En effet, la foi de celui qui demande à l'Église de bénir son mariage peut exister à des degrés divers, et c'est le devoir fondamental des pasteurs de la faire redécouvrir, de la nourrir et de l'amener à maturité. Mais ils doivent aussi comprendre les raisons qui conseillent à l'Église d'admettre à la célébration même celui qui est imparfaitement disposé. » (*Familiaris consortio*, 68)

baptismale et comme la réalisation d'un appel spécifique de Dieu. L'éveil de la foi, en effet, conduit naturellement à percevoir la puissance de la grâce sacramentelle présente dans le mariage et à se préparer à l'accueillir de la meilleure façon possible.³²

46. Certaines situations, de plus en plus fréquentes dans toutes les régions du monde, méritent une attention et un soin pastoral particuliers : il s'agit des couples dont l'un des membres est chrétien et l'autre est d'une religion non chrétienne, ou dont l'un des membres est catholique et l'autre d'une autre confession chrétienne, non catholique. De même, il peut y avoir des couples dans lesquels les deux membres sont catholiques, mais l'un d'eux refuse de suivre le chemin catéchuménal. Dans chacune de ces situations, il appartiendra au prêtre d'évaluer la meilleure façon de procéder pour la préparation au mariage.

47. À la fin de la phase d'accueil, dans le cas où la décision d'entrer dans l'itinéraire catéchuménal a mûri, le couple sera introduit dans la première période de formation au mariage (préparation proche). Cette étape peut être manifestée par un rite d'entrée dans le catéchuménat proprement dit. Cela peut se faire simplement, en présentant

³² « Les époux chrétiens ne sont pas naïfs, ils connaissent les problèmes et les dangers de la vie. Mais ils n'ont pas peur d'assumer leurs responsabilités, devant Dieu et la société ; [...] En effet, c'est difficile. C'est pour cela que la grâce est nécessaire, la grâce que nous donne le Sacrement ! Les Sacrements ne servent pas à décorer la vie [...] Et la grâce ne sert pas à décorer la vie, elle sert pour nous rendre forts dans la vie, pour nous rendre courageux, pour pouvoir avancer ! Les chrétiens se marient dans le Sacrement parce qu'ils ont conscience d'en avoir besoin ! Ils en ont besoin pour être unis entre eux, et pour accomplir leur mission de parents. *"Dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie."* » (FRANÇOIS, *Discours aux familles en pèlerinage à Rome au cours de l'Année de la Foi*, 26 octobre 2013)

les couples à la communauté au cours de la célébration dominicale, avec des formules courtes, une prière adaptée et quelques gestes concrets, comme la remise de la Bible, mais en évitant qu'un tel rite puisse en aucune façon apparaître comme un "rite de mariage". Il doit être clair pour la communauté que ces couples entrent dans le parcours catéchuménal, comme une période de discernement par rapport au choix du mariage. Alternativement, surtout si pour des raisons culturelles il est préférable d'éviter un rituel "public" et communautaire, on peut inviter les couples à un moment de prière plus intime, au sein du groupe des nouveaux catéchumènes, avec l'équipe d'accompagnement, et leur remettre la Bible ou un autre symbole approprié pour l'occasion.

C. La phase catéchuménale

48. Le catéchuménat sera une période de formation de durée variable, comprenant une préparation proche, une préparation immédiate et un accompagnement pendant les premières années de mariage. Les indications qui suivent ne sont que des lignes directrices et doivent être mises en œuvre avec intelligence pastorale, selon les possibilités concrètes qui se présentent dans chaque Église particulière.

Il est généralement suggéré que la préparation suivante dure environ un an, en fonction de l'expérience antérieure du couple en matière de foi et d'engagement ecclésial. Une fois la décision de se marier prise – moment qui pourrait être scellé par le rite des fiançailles – on pourrait commencer la préparation immédiate au mariage, d'une durée de quelques mois, à mettre en place comme une véritable initiation au sacrement nuptial. La durée de ces étapes doit être adaptée, nous le répétons, tenant compte des aspects

religieux, culturels et sociaux du milieu dans lequel les fiancés vivent et même de la situation personnelle de chaque couple. L'essentiel est de garder le rythme des rencontres afin d'habituer les couples à prendre soin de leur vocation et de leur mariage de manière responsable.

La première étape : la préparation proche

49. Dans cette étape, le catéchuménat matrimonial prendra le caractère d'un véritable itinéraire de foi, au cours duquel le message chrétien sera redécouvert et re-proposé dans sa nouveauté et sa fraîcheur permanente.³³ Avec la mise en place d'une catéchèse d'initiation à la foi, et à la découverte des sacrements de l'initiation chrétienne – Baptême, Confirmation et Eucharistie – ainsi que le sacrement de la Réconciliation. Un point de référence constant pour les couples sera les Saintes Écritures, en particulier la Genèse, les Prophètes et le Cantique des Cantiques, qui contiennent des textes et des symboles fondamentaux pour le sacrement du mariage. Les candidats au mariage seront également introduits progressivement à la prière chrétienne – individuelle, communautaire et de couple – afin d'acquérir une habitude de prière, qui sera d'un grand soutien pour leur vie de couple à venir, surtout dans les

³³ « Dans les cours de préparation au mariage, il est indispensable de reprendre la catéchèse d'initiation chrétienne à la foi, dont les contenus ne doivent pas être considérés comme allant de soi ou comme s'ils étaient déjà acquis par les fiancés. Mais le plus souvent, le message chrétien est tout à redécouvrir pour ceux qui se sont arrêtés à quelques notions élémentaires du catéchisme de la première Communion et, si tout va bien, de la Confirmation. » (FRANÇOIS, *Discours pour les participants au cours diocésain de formation sur le mariage et la famille promu par le Tribunal de la Rote Romaine*, 27 septembre 2018)

moments difficiles.³⁴ À ce stade, la préparation à la mission spécifique des époux ne doit pas être négligée, le mariage étant un sacrement missionnaire.³⁵

50. Les couples seront aidés à se rapprocher de la vie de l'Église et à y prendre part.³⁶ Avec douceur et chaleur humaine, ils seront invités à participer à des moments de prière, à l'Eucharistie dominicale, à la confession, aux retraites, mais aussi à des moments de fête et de convivialité. La proposition doit être mise en œuvre progressivement (selon l'expérience concrète des personnes), afin que chaque couple soit aidé à se sentir à l'aise dans les différentes sphères de la vie communautaire – liturgique, caritative, associative – sans contrainte ni forçage, mais, au contraire, en se sentant l'objet d'une miséricorde « imméri-

³⁴ « Le chemin de préparation au mariage doit être organisé [...] en misant ici aussi sur l'essentiel : la Bible, à redécouvrir ensemble, de manière consciente, la prière, dans sa dimension liturgique, mais aussi dans cette « prière domestique », à vivre en famille, les sacrements, la vie sacramentelle, la confession [...] dans laquelle le Seigneur vient demeurer dans les fiancés et les prépare à s'accueillir vraiment réciproquement « avec la grâce du Christ » (FRANÇOIS, *Audience générale. La famille - 16. Fiançailles*, 27 mai 2015).

³⁵ « La décision de « se marier dans le Seigneur » contient aussi une dimension missionnaire, qui signifie avoir dans son cœur la disponibilité à devenir l'intermédiaire de la bénédiction de Dieu et de la grâce du Seigneur pour tous. En effet, les époux chrétiens participent en tant qu'époux à la mission de l'Église. [...] L'Église, pour offrir à tous les dons de la foi, de l'amour et de l'espérance, a également besoin de la fidélité courageuse des époux à la grâce de leur sacrement ! Le peuple de Dieu a besoin de leur chemin de foi quotidien, dans l'amour et dans l'espérance, avec toutes les joies et les difficultés que ce chemin comporte dans un mariage et dans une famille. » (FRANÇOIS, *Audience Générale. La famille - 13. Mariage* (II), 6 mai 2015) ; cf. aussi *Familiaris consortio*, 50 ; *Amoris laetitia*, 121.

³⁶ « De même, la nécessité de programmes spécifiques a été mise en évidence pour la préparation proche du mariage, afin qu'ils constituent une véritable expérience de participation à la vie ecclésiale et approfondissent les différents aspects de la vie familiale. » (*Amoris laetitia*, 206)

tée, inconditionnelle et gratuite »³⁷ pour avoir reçu l'appel et le don de faire partie de la grande famille des disciples du Christ.

51. Outre la reprise de l'initiation chrétienne à la foi, la préparation proche permettra également une initiation au sacrement du mariage. Pour cette raison, il sera fondamental de préparer, à ce stade, un itinéraire de réflexion sur les biens propres du mariage, afin que les nouvelles générations d'époux puissent arriver au sacrement, plus conscientes en connaissant les points essentiels qui le constituent, avec les grâces qui en découlent et les biens qu'il implique, afin d'être ainsi préparés à accueillir ces grâces et à embrasser ces biens comme un don.³⁸

52. Il sera important à ce stade d'approfondir tout ce qui concerne la relation de couple et la dynamique interpersonnelle qu'elle implique, avec ses "règles", ses lois de croissance, les éléments qui la renforcent et ceux qui l'affaiblissent. Il sera très utile de mieux connaître les différences psychologiques et affectives de l'homme et de la femme, leurs différentes sensibilités, leurs manières différentes d'établir et de cultiver des relations, des différences spécifiques de l'âme masculine et féminine qui interviennent dans toute relation à deux.³⁹ La réalité anthropologique de

³⁷ *Amoris laetitia*, 296-297.

³⁸ « [...] Il y a diverses manières légitimes d'organiser la préparation immédiate au mariage, et chaque Église locale discernera ce qui est mieux, en offrant une formation adéquate qui en même temps n'éloigne pas les jeunes du sacrement. [...] Il s'agit d'une sorte d'« initiation » au sacrement du mariage qui leur apporte les éléments nécessaires pour pouvoir le recevoir dans les meilleures dispositions et commencer avec une certaine détermination la vie familiale. » (*Amoris laetitia*, 207)

³⁹ « Les fiançailles [...] sont la période pendant laquelle les deux personnes sont appelées à effectuer un beau travail sur l'amour, un travail

la personne humaine en général, et des deux sexes en particulier, créée et voulue par Dieu, doit être bien connue et comprise car elle constitue le “matériel humain” qui est à la base de la relation conjugale. Il existe une “vérité” de la personne humaine, ainsi qu’une “vérité” spécifique de l’homme et de la femme, qui doivent être acceptées et embrassées, car tout ce qui va à l’encontre de ces “vérités” et les piétine, même au sein du mariage, génère malaise et souffrance.⁴⁰

53. Il existe également de nombreux autres aspects liés à la réalité humaine de la personne et du couple qui doivent être approfondis : les dynamiques de la sexualité conjugale, la conception correcte de la paternité-maternité responsable, l’éducation des enfants. La catéchèse et les enseignements chrétiens aideront à consolider la connaissance de la vérité liée au mariage et la formation de la conscience personnelle.⁴¹ À ce stade, il sera utile de valoriser

actif et partagé, qui va en profondeur. On se découvre peu à peu réciproquement, c’est-à-dire que l’homme « apprend » la femme en apprenant cette femme, sa fiancée, et la femme « apprend » l’homme en apprenant cet homme, son fiancé. Il ne faut pas sous-évaluer l’importance de cet apprentissage. C’est un grand engagement, et l’amour lui-même le requiert. » (FRANÇOIS, *Audience générale. La famille* - 16. *Fiançailles*, 27 mai 2015)

⁴⁰ Cf. *Amoris laetitia*, 133-141.

⁴¹ « La préparation prochaine : à partir de l’âge opportun et avec une catéchèse adéquate, un peu comme pour le cheminement catéchuménale, elle comporte une préparation plus spécifique aux sacrements, comme si on les redécouvrait. Cette catéchèse rénovée de tous ceux qui se préparent au mariage chrétien est tout à fait nécessaire, afin que le sacrement soit célébré et vécu avec les dispositions morales et spirituelles qui conviennent. La formation religieuse des fiancés devra être complétée, au moment voulu et selon les diverses exigences concrètes, par une préparation à la vie à deux: une telle préparation, en présentant le mariage comme un rapport interpersonnel de l’homme et de la femme à développer de façon continue, devra les encourager à approfondir les problèmes de la sexualité conjugale et de la paternité responsable, avec les connaissances essentielles

ser l'expérience des époux qui ont déjà plusieurs années de mariage derrière eux.

54. Ce travail d'approfondissement de la réalité humaine de la personne et du couple doit permettre de prendre conscience des éventuelles carences psychologiques et/ou affectives, qui peuvent affaiblir ou même annuler complètement l'engagement de don de soi et d'amour mutuel que les conjoints se promettent. La découverte d'éventuels défauts personnels ne doit cependant pas conduire à l'abandon du choix de la vie conjugale, mais peut être le stimulus pour entamer un processus de croissance plus sérieux qui prépare à atteindre une condition suffisante de liberté intérieure et de maturité psychologique pour embrasser la vie conjugale avec joie et sérénité.⁴²

55. L'objectif spécifique de cette étape est de finaliser le discernement de chaque couple sur sa vocation au mariage. Cela peut conduire à une décision libre, responsable et réfléchie de se marier, ou à une décision tout aussi libre et réfléchie de mettre fin à la relation et de ne pas se marier. Afin d'offrir de la "matière" au discernement du couple, cette étape explorera non seulement la théologie du mariage, mais aussi les nombreux autres aspects liés à la vie "pratique" conjugale : les intentions que l'on a par rapport à la volonté de s'engager pour la vie et par rapport aux enfants, les incompatibilités éventuelles, les attentes et la vision personnelle que l'on a par rapport à l'amour et à la vie

qui leur sont connexes dans l'ordre biologique et médical, et les amener à se familiariser avec de bonnes méthodes d'éducation des enfants, en favorisant l'acquisition des éléments de base pour une conduite ordonnée de la famille» (*Familiaris consortio*, 66); cf. aussi CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement du Mariage*, 35.

⁴² Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement du mariage*, 36.

conjugale. Il s'agit de faire comprendre aux fiancés la différence entre "préparer le jour du mariage" (préparation d'un mariage) et "préparer la vie conjugale" (préparation au mariage). Les futurs époux seront invités à discerner avec vérité et sincérité – chacun pour soi, et ensemble – si le chemin matrimonial correspond à ce qu'ils désirent et ce à quoi le Seigneur les appelle.⁴³ Ce discernement, qui doit également être effectué dans le cadre d'un dialogue spirituel, personnel et de couple, ne doit pas être sous-estimé, car l'expérience des tribunaux ecclésiastiques montre l'extrême fragilité des couples qui, malgré leur foi et leur enthousiasme initial, ne disposent pas des conditions fondamentales qui seraient nécessaires pour contracter le mariage : la capacité et la volonté.⁴⁴

⁴³ « La préparation de ceux qui ont déjà formalisé les fiançailles, lorsque la communauté paroissiale parvient à les accompagner suffisamment à l'avance, doit aussi leur donner la possibilité de reconnaître des incompatibilités ou des risques. De cette manière, on peut arriver à se rendre compte qu'il n'est pas raisonnable de miser sur cette relation, pour ne pas s'exposer à un échec prévisible qui aura des conséquences très douloureuses. Le problème, c'est que l'enchantement du début amène à tenter d'occulter ou de relativiser beaucoup de choses ; on évite d'exprimer les désaccords, et ainsi les difficultés ne font que s'accumuler pour plus tard. Les fiancés devraient être encouragés et aidés à pouvoir parler de ce que chacun attend d'un éventuel mariage, de sa conception de l'amour et de l'engagement, de ce qu'il désire de l'autre, du type de vie en commun qu'il voudrait projeter. Ces conversations peuvent aider à voir qu'en réalité il y a peu de points communs, et que la pure attraction mutuelle ne sera pas suffisante pour soutenir l'union. Rien n'est plus volatile, plus précaire et plus imprévisible que le désir, et il ne faut jamais encourager la décision de contracter le mariage si d'autres motivations n'ont pas pris racine pour donner à cet engagement des possibilités réelles de stabilité. » (*Amoris Laetitia*, 209)

⁴⁴ « Le *ius connubii*, doit être considéré dans cette perspective. Il ne s'agit donc pas d'une prétention subjective qui doit être satisfaite par les pasteurs à travers une pure reconnaissance formelle, indépendamment du conte-

56. Chaque personne sera accompagnée dans son parcours de réflexion, de conversion et de compréhension du sens de la vie conjugale, en suivant toujours la logique du respect, de la patience et de la miséricorde.⁴⁵ La logique de la miséricorde, cependant, ne conduira jamais à occulter les « exigences de vérité et de charité de l'Évangile proposées par l'Église »,⁴⁶ et le projet divin sur l'amour humain et le mariage ne devrait jamais être sacrifié dans toute sa beauté et sa grandeur.⁴⁷ Les idéaux les plus élevés et les plus nobles peuvent sembler exigeants et ardu, mais ils

nu effectif de l'union. Le droit de contracter un mariage présuppose que l'on puisse et que l'on entende le célébrer véritablement, donc dans la vérité de son essence, telle qu'elle est enseignée par l'Église. Personne ne peut vanter le droit à une cérémonie nuptiale. Le *ius connubii* se réfère, en effet, au droit de célébrer un authentique mariage. On ne nierait donc pas le *ius connubi* là où il apparaîtrait évident que ne subsistent pas les prémisses pour son exercice, c'est-à-dire si manquait de façon évidente la capacité demandée pour se marier, ou bien si la volonté se fixait un objectif qui est en opposition avec la réalité naturelle du mariage. » (BENOÎT XVI, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 22 janvier 2011)

⁴⁵ « Il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour » ouvrant la voie à « la miséricorde du Seigneur qui nous stimule à faire le bien qui est possible » (*Amoris laetitia*, 308) ; cf. aussi *Amoris laetitia*, 295.

⁴⁶ *Amoris laetitia*, 300.

⁴⁷ « d'aucune manière l'Église ne doit renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, le projet de Dieu dans toute sa grandeur : « Les jeunes baptisés doivent être encouragés à ne pas hésiter devant la richesse que le sacrement du mariage procure à leurs projets d'amour, forts du soutien qu'ils reçoivent de la grâce du Christ et de la possibilité de participer pleinement à la vie de l'Église ». La tiédeur, toute forme de relativisme, ou un respect excessif quand il s'agit de le proposer, seraient un manque de fidélité à l'Évangile et également un manque d'amour de l'Église envers ces mêmes jeunes. Comprendre les situations exceptionnelles n'implique jamais d'occulter la lumière de l'idéal dans son intégralité ni de proposer moins que ce que Jésus offre à l'être humain. Aujourd'hui, plus important qu'une pastorale des échecs est l'effort pastoral pour consolider les mariages et prévenir ainsi les ruptures. » (*Amoris laetitia*, 307)

sont aussi ceux qui attirent le plus puissamment l'âme humaine, la poussent à se dépasser et confèrent valeur et dignité à notre existence terrestre.

57. À cet égard, l'Église ne doit jamais manquer de courage pour proposer la précieuse vertu de chasteté,⁴⁸ même si cela est en contradiction directe avec la mentalité dominante. La chasteté doit être présentée comme un authentique "allié de l'amour", et non comme sa négation. C'est en effet le moyen privilégié d'apprendre à respecter l'individualité et la dignité des autres, sans les subordonner à ses propres désirs. La chasteté enseigne aux mariés les temps et les modes de l'amour vrai, délicat et généreux, et les prépare au don authentique de soi à vivre dans le mariage pour toute leur vie.⁴⁹

Il est donc important de montrer que la vertu de chasteté n'a pas seulement une dimension négative, qui demande à chacun, selon son état de vie, de s'abstenir d'un usage désordonné de la sexualité, mais qu'elle a aussi une dimension positive très importante de liberté par rapport à la possession d'autrui – physiquement, moralement et spi-

⁴⁸ « Il faut rappeler l'importance des vertus. Parmi elles, la chasteté apparaît comme une condition précieuse pour la croissance authentique de l'amour interpersonnel. » (*Amoris laetitia*, 206) ; « La chasteté est le fait de se libérer de la possession dans tous les domaines de la vie. C'est seulement quand un amour est chaste qu'il est vraiment amour. L'amour qui veut posséder devient toujours à la fin dangereux, il emprisonne, étouffe, rend malheureux. Dieu lui-même a aimé l'homme d'un amour chaste, en le laissant libre même de se tromper et de se retourner contre lui. La logique de l'amour est toujours une logique de liberté » (*Patris corde*, 7).

⁴⁹ « La chasteté n'est pas la mortification de l'amour, mais bien la condition d'un amour authentique. En effet, si la vocation à l'amour conjugal signifie vocation au don de soi dans le mariage, il faut réussir à se posséder soi-même afin de pouvoir se donner vraiment. » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement du mariage*, 24)

rituellement – qui, dans le cas de l'appel au mariage, est d'une importance fondamentale pour orienter et nourrir l'amour conjugal, en le préservant de toute manipulation. En définitive, la chasteté enseigne, dans tous les états de la vie, à être fidèle à la vérité de son amour. Cela signifie, pour les fiancés, vivre la chasteté dans la continence et, une fois mariés, vivre l'intimité conjugale avec rectitude morale.⁵⁰

La chasteté vécue dans la continence permet à la relation de mûrir progressivement et en profondeur. En effet, lorsque, comme c'est souvent le cas, la dimension sexuelle-génitale devient l'élément principal, voire unique, de la cohésion du couple, tous les autres aspects passent inévitablement au second plan ou sont occultés, et la relation ne progresse pas. La chasteté vécue dans la continence, au contraire, facilite la connaissance réciproque entre les fiancés, parce qu'en évitant que la relation ne se fixe sur l'instrumentalisation physique de l'autre, elle permet un dialogue plus profond, une manifestation plus libre du cœur et l'émergence de tous les aspects de la personnalité – humains et spirituels, intellectuels et émotionnels – de manière à permettre une véritable croissance de la relation, de la communion personnelle, de la découverte

⁵⁰ « La chasteté doit qualifier les personnes suivant leurs différents états de vie : les unes dans la virginité ou le célibat consacré, manière éminente de se livrer plus facilement à Dieu d'un cœur sans partage ; les autres, de la façon que détermine pour tous la loi morale et selon qu'elles sont mariées ou célibataires . Les personnes mariées sont appelées à vivre la chasteté conjugale ; les autres pratiquent la chasteté dans la continence. [...] Les fiancés sont appelés à vivre la chasteté dans la continence. Ils verront dans cette mise à l'épreuve une découverte du respect mutuel, un apprentissage de la fidélité et de l'espérance de se recevoir l'un et l'autre de Dieu. Ils réserveront au temps du mariage les manifestations de tendresse spécifiques de l'amour conjugal. Ils s'aideront mutuellement à grandir dans la chasteté. » (CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 2349-2350)

de la richesse et des limites de l'autre : et c'est là le véritable but du temps des fiançailles.⁵¹ Même en s'adressant aux couples cohabitants, il n'est jamais inutile de parler de la vertu de chasteté. Cette vertu enseigne à chaque baptisé, dans toutes les conditions de vie, le bon usage de sa sexualité, et pour cette raison, même dans la vie conjugale, c'est un très grand bienfait. En tant que couple marié, en effet, l'importance des valeurs et des attentions que la vertu de chasteté enseigne est encore plus évidente : le respect de l'autre personne, le soin de ne jamais la soumettre à ses propres désirs, la patience et la douceur avec le conjoint dans les moments de difficulté physique et spirituelle, la force d'âme et la domination de soi nécessaires en cas d'absence ou de maladie de l'un des conjoints, etc.⁵² Dans ce contexte également, l'expérience des époux chrétiens sera importante pour expliquer l'importance de cette vertu au sein du mariage et de la famille.

58. Une attention particulière doit être accordée à la méthode spirituelle à suivre lors de cette étape de la préparation proche. Pendant ce temps de formation et d'initiation, il est nécessaire que la transmission des contenus théoriques soit accompagnée de la proposition d'un chemin spirituel qui comprend des expériences de prière (personnelle, communautaire et de couple), la célébration des sacrements, des retraites spirituelles, des moments d'ado-

⁵¹ « Oui, de nombreux couples sont ensemble depuis longtemps, peut-être même dans l'intimité, parfois ils cohabitent, mais ils ne se connaissent pas vraiment. Cela semble étrange, mais l'expérience démontre qu'il en est ainsi. C'est pourquoi il faut réévaluer les fiançailles comme un temps de connaissance réciproque et de partage d'un projet. » (FRANÇOIS, *Audience Générale. La famille* – 16. *Fiançailles*, 27 mai 2015)

⁵² Cf. CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 2348-2350.

ration eucharistique, des expériences missionnaires, des activités caritatives (selon les contextes pastoraux).

59. À la fin de cette étape, et en signe de passage à l'étape suivante qu'est la préparation immédiate, le rite des fiançailles pourrait avoir lieu. Ce rite – avec la bénédiction des fiancés et des bagues de fiançailles (là où cette coutume est en vigueur) – ne prend tout son sens que lorsqu'il est célébré et vécu dans la foi, car on y demande au Seigneur les grâces nécessaires pour grandir dans l'amour et se préparer dignement au sacrement de mariage.⁵³ Le choix du moment le plus approprié pour la célébration de ce rite sera personnalisé, en dialogue avec les membres de l'équipe d'accompagnement et le ministre ordonné.

60. Le rite des fiançailles, dans sa valeur personnelle et ecclésiale, devrait certainement être réévalué comme un moment significatif dans le cheminement de la foi vers le sacrement du mariage. Dans ce rite, l'Église "confie" aux couples la mission des fiançailles, qui consiste en une période de discernement. En ritualisant ce moment, les couples deviennent plus conscients du fait que, dans les mois à venir, ils sont appelés à atteindre une certitude intérieure concernant la décision de se marier ou pas avec la personne qu'ils fréquentent. À la lumière d'un jugement humain prudent et à la lumière de la foi, chacun doit arriver à formuler dans son cœur cette conclusion sur le futur conjoint : « c'est le partenaire qui vivra avec moi une relation d'amour authentique, fidèle et durable, et avec lequel nous construirons ensemble notre future famille » ; « c'est le partenaire que le Seigneur m'a donné pour parcourir ensemble un chemin de sainteté, qui sera avec moi le père/mère des enfants qu'Il nous donnera, et avec lequel nous

⁵³ Cf. LIVRE DES BÉNÉDICTIONS. RITUEL ROMAIN, 306, 319.

vivrons la “mission” de notre mariage ». Arriver à cette certitude c’est la “mission” de discernement que l’Église confie à la responsabilité des couples en les invitant à la prendre avec le sérieux nécessaire.

61. Le rite des fiançailles est également compris comme une “promesse de mariage”.⁵⁴ De cette promesse, il ne découle toutefois aucune obligation légale de contracter le mariage et la liberté du contractant d’exprimer son consentement au mariage est toujours sauvegardée. La célébration du rite, en outre, ne doit en aucun cas être confondue avec le mariage : c’est pourquoi il est recommandé de ne jamais associer la promesse de mariage ou la bénédiction spéciale des fiancés à la célébration de la Messe.⁵⁵ Le déroulement de la célébration doit être simple et sobre : rites initiaux, proclamation de la Parole de Dieu, prière des fidèles, éventuel “signe d’engagement” (par exemple l’échange des bagues de fiançailles), prière de bénédiction et conclusion du rite. Il est important de rappeler explicitement le thème de la vocation nuptiale et que les lectures bibliques et les prières pour les couples se concentrent sur l’amour conjugal, purifié, renforcé, rendu stable et généreux par l’amour même de Dieu versé dans le cœur des hommes.

62. Le fait qu’à ce stade de l’itinéraire, le “statut” des fiancés soit en quelque sorte formalisé revêt une importance considérable et doit être compris dans sa portée sociale et ecclésiale. Pour les couples qui vivent ensemble, par exemple, cela peut permettre de rendre leur rapport plus “objectif” – car il peut être perçu par certains d’entre eux

⁵⁴ « La promesse de mariage, [...] appelée fiançailles, est réglée par le droit particulier de la Conférence épiscopale, dans le respect des coutumes et des lois civiles. » (CIC, can. 1062)

⁵⁵ Cf. LIVRE DES BÉNÉDICTIONS. RITUEL ROMAIN, 303.

uniquement sur un mode personnel et “privé” – lui donner une dimension publique, et ainsi leur donner le sentiment de faire partie d’une communauté accueillante qui les accompagne et se soucie de leur union. Pour tous, c’est une invitation à comprendre que la condition future des “époux”, à laquelle ils se préparent, va bien au-delà d’une relation affective, confinée à la sphère privée des expériences émotionnelles, et donnera naissance à une nouvelle réalité, la famille, qui a un rôle social et ecclésial fondamental.⁵⁶

63. En résumé, les objectifs de la préparation proche sont les suivants : a) repropoter une catéchèse d’initiation à la foi chrétienne et un rapprochement de la vie de l’Église ; b) vivre une initiation spécifique au sacrement de mariage et parvenir à une conscience claire de ses piliers essentiels ; c) approfondir les thèmes liés à la relation de couple et prendre conscience de ses propres carences psychologiques et affectives ; d) compléter une première phase du discernement du couple sur la vocation au mariage ; e) poursuivre un cheminement spirituel avec plus de détermination.⁵⁷

⁵⁶ « Dans le cas de la famille, la fragilité des liens devient particulièrement grave parce qu’il s’agit de la cellule fondamentale de la société, du lieu où l’on apprend à vivre ensemble dans la différence et à appartenir aux autres et où les parents transmettent la foi aux enfants. Le mariage tend à être vu comme une simple forme de gratification affective qui peut se constituer de n’importe quelle façon et se modifier selon la sensibilité de chacun. Mais la contribution indispensable du mariage à la société dépasse le niveau de l’émotivité et des nécessités contingentes du couple. Comme l’enseignent les évêques français, elle ne naît pas “du sentiment amoureux, par définition éphémère, mais de la profondeur de l’engagement pris par les époux qui acceptent d’entrer dans une union de vie totale.» (*Evangelii gaudium*, 66)

⁵⁷ Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement du mariage*, 45-46.

Deuxième étape : la préparation immédiate

64. Dans les mois qui précèdent la célébration du mariage, la préparation immédiate au mariage a lieu.⁵⁸ Le début de cette nouvelle étape peut être marqué par une courte retraite spirituelle et la remise d'un objet symbolique, comme une prière, que les couples peuvent réciter ensemble lorsqu'ils se rencontrent.

65. Il sera pertinent de rappeler les principaux contenus du parcours de préparation suivi jusqu'à présent. On insistera sur les conditions indispensables de liberté (dans le couple et du couple) et de la pleine conscience des engagements que l'on prend et du choix que l'on s'apprête à faire, liés aux piliers du mariage (indissolubilité, unité, fidélité, fécondité) et qui feront l'objet spécifique des entretiens canoniquement prévus avec le curé.⁵⁹ En même

⁵⁸ « La préparation immédiate à la célébration du sacrement de mariage doit avoir lieu dans les derniers mois et notamment dans les dernières semaines qui précèdent les noces » (*Familiaris consortio*, 66).

⁵⁹ Il est bon que le contenu de ces entretiens fasse l'objet d'une catéchèse explicite, afin que, lorsqu'ils ont lieu, ils ne soient pas vécus par les couples comme une simple formalité, mais comme un moment important de libre acceptation des engagements conjugaux et de pleine prise de responsabilité. À cet égard, il est bon de garder à l'esprit les paroles de Benoît XVI : « Parmi les moyens pour s'assurer que le projet des fiancés est réellement conjugal, se détache l'examen prématrimonial. Cet examen a un but principalement juridique : s'assurer que rien ne s'oppose à la célébration valable et licite des noces. Mais juridique ne veut pas dire formaliste, comme s'il s'agissait d'une étape bureaucratique consistant à remplir un formulaire sur la base de questions rituelles. Il s'agit, en revanche, d'une occasion pastorale unique — à valoriser avec tout le sérieux et l'attention qu'elle requiert — dans laquelle, à travers un dialogue empreint de respect et cordial, le pasteur cherche à aider la personne à se placer sérieusement face à la vérité sur elle-même et sur sa propre vocation humaine et chrétienne au mariage. Dans ce sens, le dialogue, toujours conduit séparément avec chacun des deux fiancés — sans diminuer l'importance d'autres en-

temps, on rappellera les aspects doctrinaux, moraux et spirituels du mariage. De cette façon, il sera possible de reprendre utilement les points essentiels de l'initiation au sacrement de mariage qui a déjà été réalisée dans la phase précédente de la préparation proche, ou bien il sera possible de la présenter comme une véritable "annonce de l'Évangile du mariage" pour les couples qui n'ont pas suivi ce parcours précédemment.⁶⁰ En effet, pour diverses raisons, il est possible que certains couples ne soient insérés qu'à ce moment dans l'itinéraire catéchuménal et que la préparation immédiate constitue pour eux la seule possibilité concrète de recevoir un minimum de formation en vue de la célébration du sacrement de mariage. Pour eux, il serait opportun d'organiser des rencontres personnalisées avec l'équipe pastorale de préparation au mariage, afin de leur faire sentir l'attention et le soin qui leur sont portés vers eux, d'approfondir ensemble certains aspects plus personnels du choix du mariage, selon la situation du couple (qui peut avoir des enfants et cohabiter depuis longtemps), et d'établir un rapport de confiance, de cordialité et d'amitié avec les couples accompagnateurs. En même temps, il est conseillé de faire participer les "nouveaux" couples – qui ne viennent pas du chemin de la préparation proche – aux réunions de groupe, afin qu'ils se sentent accueillis et inclus dans le contexte ecclésial en un temps relativement court.

66. Par conséquent, des expériences spirituelles spécifiquement conçues pour les couples (écoute de la Parole,

tretiens avec le couple – exige un climat plein de sincérité, dans lequel on devrait s'appuyer sur le fait que les contractants eux-mêmes sont les premiers intéressés et les premiers obligés en conscience à célébrer un mariage valable. » (BENOÎT XVI, *Discours à l'occasion de l'Inauguration de l'Année Judiciaire du Tribunal de la Rote Romaine*, 22 janvier 2011)

⁶⁰ Cf. *Amoris laetitia*, 59-66.

célébration des sacrements, moments de prière personnelle et communautaire) seront organisées afin de toujours remettre au centre la rencontre avec le Seigneur comme source de toute vie chrétienne. Il est toujours nécessaire, en effet, de dépasser une simple vision sociologique du mariage pour faire comprendre aux époux le mystère de la grâce qui y est implicite et, plus généralement, pour leur faire comprendre toute la dynamique spirituelle de la vie chrétienne qui le sous-tend.

67. Il sera donc utile de reformuler l'annonce *kérygmatische* de la Rédemption du Christ qui nous sauve de la réalité du péché, qui plane toujours sur la vie humaine. Les couples mariés ne doivent jamais oublier que c'est le péché, en dernière analyse, qui constitue la véritable menace pour leur amour.⁶¹ Bien plus grave que toute déficience psychologique, ou que toute dynamique interpersonnelle imparfaite, est l'éloignement de Dieu, qui déclenche dans le cœur humain une spirale de fermeture et d'égoïsme qui entrave le véritable amour, parce qu'il empêche l'ouverture, le respect, la générosité envers les autres. C'est pourquoi, pour grandir chaque jour dans l'amour mutuel, il est indispensable de maîtriser, avec l'aide de la grâce, le péché qui "s'accroupit" à la porte de son cœur (Gn 4,7). En outre, il est nécessaire de recourir au pardon de Dieu qui, dans le sacrement de la Réconciliation, accorde son amour avec plus de force que n'importe quel péché.⁶²

⁶¹ Cfr. CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, 1606-1608.

⁶² « La célébration de ce sacrement acquiert une signification particulière au plan de la vie familiale : déjà, dans la foi, les époux et tous les membres de la famille découvrent que le péché contredit l'alliance avec Dieu et aussi l'alliance entre époux et la communion de la famille ; ils sont conduits maintenant à la rencontre de Dieu "riche en miséricorde" (147), lequel, en accordant son amour plus puissant que le péché, reconstruit et

68. À l'approche du mariage, il sera bon que les couples prennent conscience qu'ils ne sont pas spectateurs mais, au nom du Christ, ministres de la célébration de leur mariage. D'où l'importance de donner une place importante à la préparation liturgique des couples, c'est-à-dire, à la pleine compréhension des gestes et des significations propres au rite du mariage.⁶³ Le Rituel pour la liturgie du mariage comporte un itinéraire pédagogique qui englobe la richesse des dimensions anthropologiques (la vie du peuple), bibliques (le projet de Dieu sur la famille), ecclésiales (la mission de la famille dans l'Église et dans le monde), spirituelles (le chemin de conversion et la réponse à l'action de l'Esprit), de manière à constituer l'ébauche d'un parcours pour cette étape. Les couples doivent être éclairés sur la valeur extraordinaire du "signe sacramental" que va revêtir leur vie conjugale : avec le rite du mariage, ils deviendront un sacrement permanent du Christ qui aime l'Église. Tout comme les ministres ordonnés sont appelés à devenir des "icônes vivantes" du Christ prêtre, de la même manière les époux chrétiens sont appelés à devenir des "icônes vivantes" du

perfectionne l'alliance conjugale et la communion familiale. » (*Familiaris consortio*, 58)

⁶³ « Dans la préparation la plus immédiate, il est important d'éclairer les fiancés pour qu'ils vivent vraiment en profondeur la célébration liturgique, les aidant à percevoir et à vivre le sens de chaque geste. Rappelons-nous qu'un engagement, si important comme celui qui exprime le consentement matrimonial, et l'union des corps qui consomme le mariage, lorsqu'il s'agit de deux baptisés, ne peuvent qu'être interprétés comme signes de l'amour du Fils de Dieu fait chair et uni à son Église dans une alliance d'amour. Chez les baptisés, les mots et les gestes se convertissent en un langage éloquent de la foi. [...] Parfois les fiancés ne perçoivent pas le poids théologique et spirituel du consentement, qui éclaire le sens de tous les gestes postérieurs. Il faut souligner que ces paroles ne peuvent pas être réduites au présent ; elles impliquent une totalité qui inclut l'avenir » (*Amoris laetitia*, 213-214).

Christ époux. Plus que des mots, c'est la manière même de vivre et la relation des époux qui doit rendre présent au monde l'amour généreux et total avec lequel le Christ aime l'Église et toute l'humanité.⁶⁴ Et c'est en effet le témoignage extraordinaire que donnent au monde tant d'époux chrétiens : leur capacité de dévouement l'un envers l'autre et envers leurs enfants, leur capacité de fidélité, de patience, de pardon et de compassion sont telles qu'elles suggèrent une "source surnaturelle" à la base de leur relation, un "plus", inexplicable en termes humains, qui nourrit sans cesse leur amour, au point de le faire paraître presque héroïque.⁶⁵

69. En vue de la célébration du mariage, on veillera à impliquer les mariés dans le choix des lectures pour la Messe et, si nécessaire, également dans les options prévues pour d'autres parties du rite (par exemple, les diverses modalités du rite d'entrée, le moment de la bénédiction nuptiale, les formulations des prières des fidèles, les

⁶⁴ « Le sacrement n'est pas une "chose" ou une "force", car en réalité le Christ lui-même « "vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement du mariage" [...] » Le mariage chrétien est un signe qui non seulement indique combien le Christ aime son Église à travers l'Alliance scellée sur la Croix, mais encore rend présent cet amour dans la communion des époux. En s'unissant pour être une seule chair, ils représentent les fiançailles du Fils de Dieu avec la nature humaine. [...] Même si « l'analogie entre le couple mari-femme et celui Christ-Église » est une « analogie imparfaite », elle invite à invoquer le Seigneur pour qu'il répande son propre amour dans les limites des relations conjugales. » (*Amoris laetitia*, 73)

⁶⁵ « Il me vient à l'esprit le miracle de la multiplication des pains ; pour vous aussi, le Seigneur peut multiplier votre amour et vous le rendre frais et bon chaque jour. Il en a une réserve infinie ! C'est lui qui vous donne l'amour qui est le fondement de votre union et il le renouvelle, il le fortifie chaque jour. Et il le rend encore plus grand lorsque la famille s'agrandit avec les enfants. » (FRANÇOIS, *Discours aux fiancés qui se préparent au mariage*, 14 février 2014)

hymnes, etc.) Un aspect à souligner plus attentivement est la conscience d'une nouvelle effusion de l'Esprit Saint pendant le rite nuptial, qui, en s'insérant dans le dynamisme de la grâce initié au Baptême, donne une nouvelle connotation à la charité divine infusée en nous dès le Baptême lui-même et qui prend désormais les traits de la "charité conjugale". Avec cette nouvelle effusion de l'Esprit, le cœur des époux est renouvelé et leur amour conjugal est orienté et transformé en un amour qui a en lui la profondeur et la puissance inépuisable de l'amour divin, c'est-à-dire précisément la "charité conjugale".⁶⁶

Les saints invoqués dans les litanies jouent également un rôle d'intercesseurs en vue de cette effusion. Il serait très utile pour les couples mariés de pouvoir invoquer les

⁶⁶ Cf. CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, n. 1624 : « Dans l'épiclese de ce sacrement les époux reçoivent l'Esprit Saint comme Communion d'amour du Christ et de l'Église (cf. *Ep* 5,32). C'est Lui le sceau de leur alliance, la source toujours offerte de leur amour, la force où se renouvellera leur fidélité. » ; cf. aussi *Amoris laetitia*, 120. Il y a diverses épicleses présents dans le rite du mariage, en voici quelques-unes (selon la version italienne de *l'editio typica altera* de l'*Ordo celebrandi Matrimonium* approuvée par la Congrégation du Culte Divin et la Discipline des Sacrements par le décret Prot. n. 874/02/L du 29 avril 2004) ; la prière à la fin des invocations des saints : « Répands, Seigneur sur N. et N. l'Esprit de ton amour, afin qu'ils deviennent un seul cœur et une seule âme : que rien ne sépare ces époux que tu as unis, et, comble-les de ta bénédiction, que rien ne les afflige. Par le Christ notre Seigneur » ; l'épiclese dans la prière de bénédiction des époux (première formule) : « Regarde avec bonté tes enfants qui, unis par le lien du mariage, demandent l'aide de ta bénédiction : répands sur eux la grâce de l'Esprit Saint afin que, par la puissance de ton amour dans leur cœur, ils restent fidèles à l'alliance conjugale » ; dans la prière de bénédiction des époux (deuxième formule) : « Ô Dieu, étends ta main sur N. et N. et déverse dans leur la puissance de l'Esprit-Saint. Fais, Seigneur, que, dans l'union que tu as consacrée, ils puissent partager les dons de ton amour et, devenant l'un pour l'autre un signe de ta présence, ils soient un seul cœur et une seule âme ».

saints/bienheureux époux contemporains, qui ont déjà vécu l'expérience d'être maris et femmes, pères et mères. Mais aussi les saints intercesseurs, qui sont importants pour les fiancés, afin de valoriser la dignité de l'état de vie conjugale dans la communauté ecclésiale et de les aider à comprendre la beauté et la force de ce sacrement dans l'économie du salut.

70. Quelques jours avant le mariage, une retraite spirituelle d'un ou deux jours est très bénéfique. Bien que cela puisse sembler irréaliste, étant donné les nombreux engagements dus à l'organisation d'un mariage, il n'en reste pas moins que là où elle a été mise en œuvre, elle a apporté de grands bienfaits. En effet, c'est précisément l'agitation des nombreuses tâches pratiques liées à la célébration à venir, qui peut distraire les mariés de ce qui compte le plus : la célébration du sacrement et la rencontre avec le Seigneur qui vient "habiter" leur amour humain, en le remplissant de son amour divin. Une anxiété excessive concernant les "choses à faire" peut-être source de distraction et risquer de faire oublier toute la préparation spirituelle qui se déroule depuis des mois. En ce sens, une courte retraite à l'approche du mariage peut aider à se recentrer sur l'essentiel, à détourner le regard des choses secondaires pour le tourner vers le Seigneur, qui vient à la rencontre des mariés et réalise la vocation à laquelle Il les a appelés. Lorsqu'une retraite proprement dite n'est pas possible, un temps de prière plus court (par exemple une réunion en soirée, comme une "veillée de prière") peut également servir à cette fin. Dans tous les cas, la proposition concrète doit tenir compte des engagements concrets de vie des couples en question et de leurs possibilités réelles de fournir ce temps de retraite avant la célébration du mariage, afin de ne pas rendre la proposition en soi irréalisable.

71. Dans la période précédant le mariage – dans le cadre de la retraite spirituelle ou de la “veillée de prière” susmentionnée ou même dans un autre contexte – la célébration du sacrement de la réconciliation revêt une grande importance.⁶⁷ L’expérience montre que le fait de recevoir le pardon de Dieu – le cas échéant, également par une confession plus profonde de sa vie passée – dispose mieux que toute autre chose les époux à accepter la grâce que Dieu leur réserve dans le sacrement du mariage, car il élimine les profonds sentiments de culpabilité que l’on “traîne” du passé, donne une paix intérieure, oriente l’esprit vers la grâce et la miséricorde de Dieu et vers tout ce qui compte vraiment, et détourne l’attention des aspects purement matériels du mariage. De plus, la confession à l’occasion du mariage, parfois après des années de “fuite” du sacrement de la Réconciliation, est pour beaucoup un moment de retour à la pratique sacramentelle. Dans la mesure du possible, on peut également envisager une célébration communautaire du sacrement de la Réconciliation, à laquelle participeront les familles d’origine des fiancés, les témoins et les autres personnes qui le souhaitent. Ainsi le don de la miséricorde divine sera également déversé sur leurs familles, toujours nécessiteuses de se réconcilier en elles-mêmes et d’être édifiées dans la communion. De cette manière, tous les participants au mariage seront aidés à vivre ce moment dans un bon état d’esprit.

72. L’implication des parents, des témoins et des membres de la famille proche dans un moment de prière avant le mariage, même en dehors de la célébration de la Confession, peut être une très belle occasion pour tous de

⁶⁷ Cf. CATÉCHISME DE L’ÉGLISE CATHOLIQUE, n. 1622 ; CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement du mariage*, 53.

se rassembler autour du nouveau couple ; pour les mariés, de recevoir la bénédiction des parents, comme cela est traditionnel dans la Bible (cf. *Tb* 10,11-13 ; 11,17), pour les parents et les amis, de comprendre qu'ils représentent et rendent visible la communauté ecclésiale, qui accueille la nouvelle famille au sein de la grande famille de l'Église et qui se sent responsable de soutenir les nouveaux mariés.

73. En résumé, les objectifs de la préparation immédiate sont : a) rappeler les aspects doctrinaux, moraux et spirituels du mariage (en explicitant également le contenu des entretiens canoniques prescrits) ; b) faire des expériences spirituelles de rencontre avec le Seigneur ; c) se préparer à une participation consciente et fructueuse à la liturgie du mariage.⁶⁸

Troisième étape : accompagner les premières années de vie conjugale

74. L'itinéraire catéchuménal ne se termine pas avec la célébration du mariage. En effet, plutôt qu'un acte isolé, il doit être considéré comme l'entrée dans un "état permanent", qui exige donc une "formation permanente" spécifique, faite de réflexion, de dialogue et l'aide de l'Église.⁶⁹ Pour cela, il faut "accompagner" au moins les premières

⁶⁸ Cf. CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement de mariage*, 50-58.

⁶⁹ « La préparation au mariage chrétien peut être qualifiée d'itinéraire de foi, qui ne finit pas avec la célébration du mariage mais se continue dans toute la vie familiale, en sorte que notre perspective ne se limite pas au mariage en tant qu'acte, au moment de la célébration, mais s'attache au mariage considéré comme état permanent de vie. » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement de Mariage*, 16)

années de la vie conjugale⁷⁰ et ne pas laisser les jeunes mariés dans la solitude.⁷¹

75. Les jeunes mariés doivent être conscients que la célébration du mariage est le début d'une aventure, et que le couple est encore un "projet ouvert", et non une "œuvre achevée".⁷² Il est donc bon que les jeunes mariés soient assistés dans cette toute première phase où ils commencent à mettre en pratique le "projet de vie" qui est inscrit dans le mariage, mais pas encore pleinement réalisé. La grâce contenue dans le sacrement, en effet, n'agit pas automatiquement, mais exige que les époux coopèrent avec elle, en assumant de manière responsable les tâches et les défis que présente la vie conjugale.⁷³

⁷⁰ « La plus grande efficacité de la pastorale est atteinte lorsque l'accompagnement ne s'arrête pas à la célébration du mariage, mais qu'il accompagne au moins les premières années de la vie conjugale. Par des entretiens avec le couple individuel et des moments communautaires, il s'agit d'aider le jeune couple marié à acquérir les outils et le soutien nécessaires pour vivre sa vocation. Et cela ne peut se faire qu'à travers un chemin de croissance dans la foi des couples eux-mêmes. » (FRANÇOIS, *Discours aux participants au cours diocésain de formation sur le mariage et la famille promu par le Tribunal de la Rote Romaine*, 27 septembre 2018)

⁷¹ « Il s'avère indispensable d'accompagner les premières années de la vie matrimoniale pour enrichir et approfondir la décision consciente et libre de s'appartenir et de s'aimer jusqu'à la fin. Bien des fois, le temps des fiançailles n'est pas suffisant, la décision de se marier est précipitée pour diverses raisons, et, de surcroît, la maturation des jeunes est tardive. Donc, les jeunes mariés doivent compléter ce processus qui aurait dû avoir été réalisé durant les fiançailles. » (*Amoris laetitia*, 217)

⁷² « L'alliance d'amour entre l'homme et la femme, une alliance pour la vie, ne s'improvise pas, elle ne se fait pas d'un jour à l'autre. [...] Il faut travailler sur l'amour, il faut cheminer. L'alliance de l'amour de l'homme et de la femme s'apprend et s'affine. Je me permets de dire que c'est une alliance artisanale. Faire de deux vies une seule vie, est aussi presque un miracle, un miracle de la liberté et du cœur, confié à la foi. » (FRANÇOIS, *Audience générale. La famille – 16. Fiançailles*, 27 mai 2015)

⁷³ « L'union est réelle, elle est irrévocable, et elle a été confirmée et

76. Pour réaliser tout cela, la poursuite de l'itinéraire catéchuménal sera proposée aux couples, avec des rencontres périodiques – éventuellement mensuelles ou à d'autres intervalles, à la discrétion de l'équipe d'accompagnement et selon les possibilités des couples – et d'autres moments, tant communautaires que liés au couple.⁷⁴ Si le couple, au moment de se marier, change de résidence et de paroisse, il sera bon qu'il puisse s'intégrer dans la nouvelle paroisse et qu'il soit invité par celle-ci aux rencontres d'accompagnement des couples mariés de la nouvelle communauté.

77. C'est le moment opportun pour une véritable "mystagogie du mariage". Par *mystagogie*, on entend une "introduction au mystère", c'est-à-dire un type particulier de catéchèse que les pasteurs de l'Église des premiers siècles adressaient aux nouveaux baptisés pour les aider à comprendre ce qui s'était passé lors du baptême qu'ils avaient reçu au cours de la Veillée pascale solennelle.⁷⁵ La catéchèse *mystagogique*, en effet, était souvent ponctuée de questions rhétoriques telles que : « Savez-vous ce que vous

consacrée par le sacrement de mariage. Mais en s'unissant, les époux [avec Jésus présent au milieu d'eux] deviennent protagonistes, maîtres de leur histoire et créateurs d'un projet qu'il faut mener à bien ensemble. [...] Le oui qu'ils ont échangé est le début d'un itinéraire, avec un objectif capable de surmonter les aléas liés aux circonstances et les obstacles qui s'interposent. La bénédiction reçue est une grâce et une impulsion pour ce parcours toujours ouvert. D'ordinaire, s'asseoir pour élaborer un projet concret dans ses objectifs, ses instruments, ses détails, les aide. » (*Amoris laetitia*, 218)

⁷⁴ « Il est souhaitable que les jeunes couples soient opportunément accompagnés, en particulier pendant les cinq premières années de la vie conjugale, dans des cours post-matrimoniaux se déroulant dans les paroisses ou dans les vicariats forains. » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au Sacrement de mariage*, 73)

⁷⁵ Cf. Par exemple Cyrille de Jérusalem – Jean de Jérusalem, *Catéchèse mystagogique*; Ambroise de Milan, *De Sacramentis; De Mysteriis*.

avez reçu ? », « Sais-tu ce que le Seigneur a fait en toi ? ». Cette catéchèse, donc, après la célébration du Baptême, devait conduire peu à peu à sa pleine compréhension, d'abord rituelle et symbolique – par l'explication du contenu spirituel de chaque aspect du rite – mais aussi dans ses implications morales et existentielles, en ce sens que l'on était éclairé sur les implications de vie concrètes de ce qui avait été célébré.

Ce style de catéchèse *mystagogique* peut être appliqué au mariage. En passant en revue les différents moments du rite du mariage, on pourrait approfondir leur riche signification symbolique et spirituelle et sur leurs conséquences concrètes dans la vie conjugale : le consentement échangé (la volonté de s'unir, et non un sentiment passager, à la base du mariage, une volonté à renforcer toujours),⁷⁶ la bénédiction des signes qui rappellent le mariage, par exemple les anneaux (la promesse de fidélité à renouveler toujours)⁷⁷ la bénédiction solennelle des époux (la grâce de Dieu descendant sur la relation humaine, l'assumant et la sanctifiant, à laquelle il faut toujours rester ouvert),⁷⁸ le rappel des époux au cœur de la prière eucharistique (plonger toujours l'amour conjugal dans le mystère pascal du Christ pour le revigorer et le rendre toujours plus profond).⁷⁹ En définitive, avec la catéchèse *mystagogique* du mariage, comme avec la catéchèse baptismale, l'invitation qui est adressée est : « Deviens ce que tu es ! Maintenant vous êtes des époux, alors vivez de plus en plus en tant que tels ! Le Seigneur a béni et "rempli" votre union de grâce, alors mettez cette grâce à profit ! ».

⁷⁶ Cf. *Amoris laetitia*, 133-135 ; 143-146 ; 163-164 ; 321-323.

⁷⁷ Cf. *Amoris laetitia*, 125 ; 147-152 ; 319-320.

⁷⁸ Cf. *Amoris laetitia*, 77 ; 120-124.

⁷⁹ Cf. *Amoris laetitia*, 72-75 ; 317-318.

À cette fin, il est important de faire percevoir aux époux la présence du Christ, non seulement dans les autres sacrements, mais dans le sacrement du mariage lui-même. Le Christ est présent entre eux en tant qu'époux : il nourrit quotidiennement leur relation et ils peuvent se tourner ensemble vers lui dans la prière. La grâce du sacrement agit entre eux et se manifeste dans leur vie concrète. Les conjoints doivent donc être aidés à discerner les "signes" de la présence du Christ dans leur union.⁸⁰

Il arrive souvent que l'attention des jeunes mariés se concentre sur la nécessité de gagner de l'argent et sur les enfants, en cessant de travailler sur la qualité de la relation mutuelle et en oubliant la présence de Dieu dans leur amour. Cela vaut la peine d'aider les jeunes couples mariés à savoir comment trouver du temps pour approfondir leur amitié et accueillir la grâce de Dieu. Il est certain que la chasteté avant le mariage favorise cette voie, car elle donne aux jeunes mariés le temps d'être ensemble, de mieux se connaître, sans penser immédiatement à la procréation et à la croissance des enfants.

78. Dès le début de la vie conjugale, il est important de recevoir une aide concrète afin de vivre sereinement la relation interpersonnelle. Les apprentissages sont nombreux :

⁸⁰ « Toute la vie en commun des époux, tout le réseau des relations qu'ils tissent entre eux, avec leurs enfants et avec le monde, tout cela est imprégné et fortifié par la grâce du sacrement qui jaillit du mystère de l'Incarnation et de la Pâque, où Dieu a exprimé tout son amour pour l'humanité et s'est uni intimement à elle. Ils ne seront jamais seuls, réduits à leurs propres forces pour affronter les défis qui se présentent. Ils sont appelés à répondre au don de Dieu par leur engagement, leur créativité, leur résistance et leur lutte quotidienne, mais ils pourront toujours invoquer l'Esprit Saint qui a consacré leur union, afin que la grâce reçue se manifeste sans cesse dans chaque situation nouvelle. » (*Amoris laetitia*, 74)

accepter les différences de l'autre qui se manifestent immédiatement ;⁸¹ ne pas avoir d'attentes irréalistes sur la vie commune et la considérer comme un parcours de croissance ;⁸² gérer les conflits qui surgissent inévitablement ;⁸³ connaître les différentes étapes que traverse toute relation amoureuse ;⁸⁴ dialoguer pour rechercher un équilibre entre les besoins personnels, ceux du couple et ceux de la famille ;⁸⁵ acquérir des habitudes quotidiennes saines ;⁸⁶

⁸¹ « Le regard se dirige vers l'avenir qu'il faut construire quotidiennement, avec la grâce de Dieu, et pour cela même, on n'exige pas du conjoint qu'il soit parfait. Il faut laisser de côté les illusions et l'accepter tel qu'il est : inachevé, appelé à grandir, en évolution. Lorsque le regard sur le conjoint est constamment critique, cela signifie qu'on n'a pas assumé le mariage également comme un projet à construire ensemble, avec patience, compréhension, tolérance et générosité. Cela conduit à ce que l'amour soit peu à peu substitué par un regard inquisiteur et implacable, par le contrôle des mérites et des droits de chacun, par les réclamations, la concurrence et l'autodéfense. Ainsi, les conjoints deviennent incapables de se prendre en charge l'un l'autre pour la maturation des deux et pour la croissance de l'union. Il faut montrer cela aux jeunes couples avec une clarté réaliste dès le départ, en sorte qu'ils prennent conscience du fait qu'ils sont en train de commencer. » (*Amoris laetitia*, 218)

⁸² Cf. *Amoris laetitia*, 221.

⁸³ Cf. *Amoris laetitia*, 106 ; 163 ; 210 ; 232-234 ; 240.

⁸⁴ « Le parcours implique de passer par diverses étapes qui invitent à se donner généreusement : de l'impact des débuts caractérisé par une attraction nettement sensible, on passe au besoin de l'autre, perçu comme une partie de sa propre vie. De là, on passe au plaisir de l'appartenance mutuelle, ensuite à la compréhension de la vie entière comme un projet à deux, à la capacité de mettre le bonheur de l'autre au-dessus de ses propres besoins, et à la joie de voir son propre couple comme un bien pour la société. » (*Amoris laetitia*, 220)

⁸⁵ « La maturation de l'amour implique aussi d'apprendre à "négocier". Ce n'est pas une attitude intéressée ou un jeu de type commercial, mais en définitive un exercice de l'amour mutuel, car cette négociation est un mélange d'offrandes réciproques et de renoncements pour le bien de la famille. À chaque nouvelle étape de la vie matrimoniale, il faut s'asseoir pour renégocier les accords, de manière qu'il n'y ait ni vainqueurs ni perdants mais que les deux gagnent. » (*Amoris laetitia*, 220)

⁸⁶ « Il faut aussi inciter les jeunes couples à créer leur propre routine, qui offre une saine sensation de stabilité et de protection, et qui se

établir dès le départ une relation correcte avec les familles respectives ;⁸⁷ commencer à cultiver une spiritualité conjugale partagée ;⁸⁸ et bien d'autres choses encore. Parmi les diverses propositions possibles, on pourrait suggérer aux époux de tenir un "Journal de mariage", pour une sorte de vérification périodique de la communion conjugale, dans lequel on noterait les joies et les souffrances, et tout ce qui constitue l'expérience concrète de la vie du couple. Une sorte d'"écriture sainte", pour consigner dans la mémoire chaque moment significatif de la vie touché par la grâce de l'Esprit Saint et qui peut devenir un moyen de transmission de la foi dans la famille : un "mémorial" de la grâce de l'Esprit Saint à l'œuvre dans la famille.

79. De nombreux aspects de la vie conjugale et familiale peuvent devenir l'objet de dialogue et de catéchèse au cours de ces années. Il est fondamental, par exemple, d'éclairer les couples sur le sujet délicat de la sexualité au sein du mariage⁸⁹ et sur les questions qui y sont liées, à savoir la transmission de la vie et la régulation des naissances, ainsi que d'autres questions morales et bioéthiques.⁹⁰ Un autre domaine à ne pas négliger est celui de l'éducation humaine et chrétienne des enfants, qui constitue une sérieuse responsabilité pour les parents et à propos de laquelle les couples doivent être sensibilisés et convenablement formés, étant donné la tendance de plus en plus répandue à

construit par une série de rites quotidiens partagés. C'est bon de se donner toujours un baiser le matin, se bénir toutes les nuits, attendre l'autre et le recevoir lorsqu'il arrive, faire des sorties ensemble, partager les tâches domestiques. » (*Amoris laetitia*, 226)

⁸⁷ Cf. *Amoris laetitia*, 17-18.

⁸⁸ Cf. *Amoris laetitia*, 313ss.

⁸⁹ Cf. *Amoris laetitia*, 150-157.

⁹⁰ Cf. *Amoris laetitia*, 80-83.

se diviser sur cette question, ou à ne pas se préoccuper de l'éducation de leurs enfants, la déléguant à d'autres.⁹¹ En référence à ces questions, l'enseignement de l'Église met à la disposition des couples mariés un trésor de sagesse qui, lorsqu'il leur est bien présenté, est très apprécié et accueilli par eux.

80. Il s'agit donc d'une phase d'"apprentissage" au cours de laquelle la proximité et les suggestions concrètes des couples plus âgés qui partagent avec les plus jeunes ce qu'ils ont appris "en cours de route", seront d'un grand secours.⁹²

La volonté des grands-parents de s'occuper de leurs petits-enfants est une grande ressource. Il permet aux conjoints de prendre le temps d'être ensemble. Parfois, cependant, cela n'est pas possible, ce qui oblige les conjoints à trouver des solutions alternatives. De tels exemples de générosité et d'aide aux jeunes époux sont de merveilleux signes de charité.

81. La pastorale du mariage sera avant tout une pastorale du lien :⁹³ on aidera les couples, chaque fois qu'ils seront confrontés à de nouvelles difficultés, à avoir à cœur avant tout, la défense et la consolidation de l'union matrimoniale, pour leur propre bien et pour celui des enfants. Il est nécessaire, dans les rencontres qui leur sont proposées,

⁹¹ Cf. *Amoris laetitia*, 84-85 ; FRANÇOIS, *Audience générale. La Famille* -15. *Education*, 20 mai 2015.

⁹² « Les couples qui ont une bonne expérience dans ce domaine, peuvent faire part des moyens pratiques qui leur ont été utiles : la programmation des moments pour être ensemble gratuitement, les temps de détente avec les enfants, les diverses manières de célébrer des choses importantes, les espaces de spiritualité partagée. Mais ils peuvent également faire part des moyens qui aident à donner un contenu et un sens à ces moments, pour apprendre à mieux communiquer entre eux. » (*Amoris laetitia*, 225)

⁹³ Cf. *Amoris laetitia*, 211.

d'insister sur le caractère sacré du lien conjugal et, comme le montre l'expérience, sur le fait que les biens – spirituels, psychologiques et matériels – qui découlent de la préservation de l'union, sont toujours bien supérieurs à ceux que l'on espère obtenir d'une éventuelle séparation. Cela enseignera la patience, la force d'âme et la prudence qu'il faut avoir dans les moments difficiles, en apprenant à ne pas voir dans la dissolution du lien conjugal une solution hâtive aux problèmes, comme on le conseille malheureusement souvent aux couples.

En apprenant à surmonter les moments difficiles, on mûrit en amour et l'union se renforce : chaque crise est un moment de croissance et une occasion de faire un «saut qualitatif» dans la relation, qui est appelée à une nouvelle profondeur et authenticité.⁹⁴ S'il faut dans la vie chrétienne, "s'entraîner" au "combat de la foi" (1Tim 6,12), de la même façon, dans la vie conjugale, les époux doivent s'entraîner à "défendre" leur mariage contre toutes les menaces intérieures et extérieures, humaines et spirituelles, sociales et culturelles, qui peuvent miner sa solidité et son existence même. Il est important de répéter que l'aide à offrir doit comprendre un accompagnement spirituel, des pistes pratiques, des stratégies issues de l'expérience et des conseils psychologiques. Il sera également utile d'indiquer aux couples les lieux et les personnes, les centres de conseil ou les familles disponibles, auxquels ils peuvent s'adresser en cas de difficultés.

⁹⁴ « Il faut aider à découvrir qu'une crise surmontée ne conduit pas à une relation de moindre intensité mais conduit à améliorer, affermir et mûrir le vin de l'union. [...] lorsque le mariage est assumé comme une mission, qui implique également de surmonter des obstacles, chaque crise est perçue comme l'occasion pour arriver à boire ensemble le meilleur vin. » (*Amoris laetitia*, 232)

82. Il est essentiel de centrer le parcours du couple sur la rencontre avec le Christ : le couple a besoin de rencontrer continuellement le Christ et de se nourrir de sa présence. Les jeunes mariés doivent percevoir, en particulier, l'opportunité extraordinaire qui leur est offerte dans le sacrement de l'Eucharistie et le sacrement de la Réconciliation d'avoir un contact vivant avec Jésus pour se conformer à Lui.⁹⁵ De l'Eucharistie, en effet, les jeunes mariés reçoivent la grâce de surmonter leurs propres fermetures et égoïsmes.⁹⁶ Dans le sacrement de la Réconciliation, ils font l'expérience de la richesse infinie de la miséricorde de Dieu qui, par son Fils, nous pardonne toujours ; ils apprennent ainsi à faire preuve de patience et de miséricorde entre eux, car le pardon reçu devient un pardon donné, selon l'enseignement de Jésus : « Ne dois-tu pas avoir pitié de ton partenaire, comme j'ai eu pitié de toi ? » (Mt 18,33).⁹⁷ Ainsi, dans la rencontre avec le Christ à travers les sacrements, l'identité sponsale spécifique des époux chrétiens mûrit progressivement.

⁹⁵ « La spiritualité sponsale [...] devra donc permettre de retrouver les dynamismes sacramentels, en donnant une importance particulière aux sacrements de la Réconciliation et de l'Eucharistie. Le sacrement de la Réconciliation glorifie la miséricorde divine envers la misère humaine, fait grandir la vitalité baptismale et les dynamismes spécifiques de la Confirmation. D'où le renforcement de la pédagogie de l'amour racheté qui fait découvrir avec émerveillement la grandeur de la miséricorde de Dieu devant le drame de l'homme, créé par Dieu et racheté par Lui de façon encore plus merveilleuse. En célébrant la mémoire du don du Christ à l'Église, l'Eucharistie développe l'amour effectif propre au mariage dans le don quotidien au conjoint et aux enfants, sans oublier ni négliger le fait que "la célébration qui donne son sens à toute autre forme de prière et de culte est celle qui s'exprime dans l'expérience quotidienne même de la famille, si elle est faite d'amour et de don de soi" (EV 93). » (CONSEIL PONTIFICAL POUR LA FAMILLE, *Préparation au sacrement de mariage*, 41)

⁹⁶ Cf. *Amoris laetitia*, 186 ; 318.

⁹⁷ Cf. *Amoris laetitia*, 105-108.

83. La sollicitude constante et permanente de l'Église envers les couples mariés peut se concrétiser par divers moyens pastoraux :⁹⁸ l'écoute de la Parole de Dieu, en particulier à travers la *lectio divina* ; des rencontres de réflexion sur des thèmes d'actualité relatifs à la vie conjugale et familiale ; la participation des couples aux célébrations liturgiques spécialement conçues pour eux ; des retraites spirituelles périodiques pour les époux ; l'adoration eucharistique organisée pour les époux avec des méditations tirées, par exemple, des biographies de saints époux ; la conversation et l'accompagnement spirituels ; la participation à des groupes familiaux pour développer la discussion avec d'autres familles ; la participation à des activités caritatives et missionnaires.⁹⁹ Les conjoints ont besoin de développer une véritable "spiritualité conjugale" qui nourrit et soutient le chemin spécifique de sainteté qu'ils suivent dans la vie conjugale.¹⁰⁰

Parmi les instruments pastoraux à privilégier figure la célébration de l'anniversaire de mariage dans le cadre d'une célébration liturgique communautaire avec une bénédiction spéciale pour les époux. Lors des anniversaires les plus importants (par exemple, tous les cinq ans), un renouvellement des vœux de mariage pourrait être proposé aux mariés qui célèbrent cette année-là. De cette manière, et par d'autres moyens, on peut aider la famille à se sentir partie intégrante d'une communauté ecclésiale qui célèbre, partage la joie et le cheminement des mariés, devenant ainsi une "famille de familles".¹⁰¹

⁹⁸ Cf. *Amoris laetitia*, 227-229.

⁹⁹ Cf. FRANÇOIS, *Discours Tribunal de la Rote Romaine pour l'inauguration de l'Année Judiciaire*, 29 janvier 2019.

¹⁰⁰ Cf. *Amoris laetitia*, 313-324 ; *Gaudete et exsultate*, 14-34.

¹⁰¹ Cf. *Amoris laetitia*, 87.

84. Au fur et à mesure que l'identité sponsale se développe, le sens de la mission, qui découle du sacrement, peut croître.¹⁰² À ce moment, l'itinéraire catéchuménale pour la vie conjugale étant arrivé à son terme, il est opportun d'inviter les couples à s'engager dans la pastorale familiale ordinaire dans leurs paroisses ou dans d'autres réalités ecclésiales avec lesquelles ils ont établi des liens. Les jeunes mariés, par exemple, pourraient être progressivement impliqués dans la préparation catéchuménale au mariage de nouveaux groupes de fiancés et dans la vie communautaire, dans la pastorale des enfants et des jeunes, en assumant des tâches particulières dans l'animation de la communauté. Des groupes de spiritualité conjugale (également avec l'aide d'éventuels mouvements familiaux) et de pastorale conjugale pourraient être formés.

85. En résumé, les objectifs de l'accompagnement dans les premières années de la vie conjugale sont les suivants : a) présenter, dans une "catéchèse matrimoniale *mystagogique*", les conséquences spirituelles et existentielles du sacrement célébré dans la vie concrète ; b) aider les couples, dès le départ, à mettre en place et de la bonne manière leur relation interpersonnelle en tant que couple marié ; c) approfondir les thèmes de la sexualité dans la vie conjugale, de la transmission de la vie et de l'éducation des enfants ; d) inculquer aux couples la ferme volonté de défendre le lien conjugal dans toute situation de crise qui pourrait survenir ; e) proposer la rencontre avec le Christ comme source indispensable de renouvellement de la grâce matrimoniale et acquérir une spiritualité conjugale ; f) rappeler le sens de la mission spécifique des époux chrétiens.

¹⁰² Cf. *Amoris laetitia*, 88 ; 324.

86. Comme corollaire à cette proposition, on ne peut ignorer une clarification sur l'urgence d'une formation plus adéquate des prêtres, des séminaristes et des laïcs (y compris les couples mariés) au ministère d'accompagnement des jeunes vers le mariage. La systématisation de la formation et du perfectionnement des prêtres/religieux et des acteurs pastoraux, en vue du catéchuménat du mariage, est indispensable pour surmonter les vieilles habitudes et les former à un style d'accompagnement ainsi qu'à la connaissance des contenus (théologiques, moraux, bioéthiques et spirituels) appropriés à la réalité des couples d'aujourd'hui. En effet ceux-ci vivent souvent déjà ensemble et avec des enfants lorsqu'ils s'approchent de l'Église pour se marier. Dans de nombreux contextes pastoraux, une formation des séminaristes et des prêtres davantage axée sur les nouveaux défis de la pastorale du mariage et de la famille est devenue indispensable. En particulier les questions liées à la morale sexuelle et conjugale et à la bioéthique, qui font désormais partie de la vie quotidienne des familles dans de nombreuses régions du monde, sont à considérer. Dans le but d'une participation effective et efficace des conjoints en tant qu'acteurs pastoraux, il est indispensable de comprendre le lien de complémentarité et de co-responsabilité ecclésiale qui existe entre l'*ordo sacerdotalis* et l'*ordo coniugatorum*, afin d'ouvrir l'action des prêtres à une plus grande collaboration avec les laïcs et les familles, en reconnaissant leur rôle pastoral significatif dans les paroisses et au niveau diocésain. Souvent, ce qui manque dans de nombreuses réalités locales, c'est précisément la possibilité pour les conjoints d'avoir des espaces pour agir dans la pastorale, en tant que conjoints. En effet, il ne fait aucun doute que pour exprimer le caractère missionnaire de la pastorale conjugale, à côté de l'accompagnement spécifique des pas-

teurs, le témoignage des familles et des époux est nécessaire : en ce sens, il n'est pas bon de séparer l'*ecclesia docens* et l'*ecclesia discens*, précisément en raison de l'expérience riche et concrète de la vie conjugale et familiale que possèdent les époux.

Accompagner les couples "en crise"

87. Dans l'histoire de tout mariage, il peut y avoir des moments où la communion conjugale diminue et le couple connaît des périodes, parfois longues, de souffrance, de fatigue et d'incompréhension, traversant de véritables "crises" conjugales. Elles font partie de l'histoire des familles : ce sont des phases qui, si elles sont surmontées, peuvent aider le couple à être heureux « d'une nouvelle manière, en parlant des possibilités ouvertes par une nouvelle étape », en rendant « le vin de l'union » encore plus mûr.¹⁰³

Toutefois, afin d'éviter que la situation de crise ne s'aggrave au point de devenir irrémédiable, il convient que la paroisse ou la communauté dispose d'un service pastoral d'accompagnement des couples en crise, auquel peuvent s'adresser ceux qui se perçoivent dans cette situation particulière ; « un ministère dédié à ceux dont la relation conjugale s'est brisée semble particulièrement urgent ». ¹⁰⁴ La prévention des ruptures, en effet, est aujourd'hui un facteur décisif pour éviter les séparations, qui peuvent se détériorer et endommager le lien de manière irrémédiable.

88. Puisque l'expérience montre que « dans les situations difficiles ou critiques, la majorité [des personnes] ne

¹⁰³ Cf. *Amoris laetitia*, 232. Au sujet du défi des crises conjugales, cf. les nn. 232-240.

¹⁰⁴ *Amoris laetitia*, 238.

recourt pas à l'accompagnement pastoral, parce qu'elle ne le ressent pas comme sympathique, proche, réaliste, incarné », ¹⁰⁵ il convient que, outre le pasteur, ce soient les conjoints, surtout ceux qui ont vécu une crise après l'avoir surmontée, qui agissent comme "accompagnateurs" des couples en difficulté ou déjà divisés. Ils seront la "communauté d'accompagnement", qui pourra témoigner et manifester que le bon Samaritain est le Christ ressuscité, qui garde les plaies dans son corps glorieux et qui, pour cette raison, éprouve de la compassion pour le blessé abandonné sur la route : ¹⁰⁶ les couples en difficulté.

89. À cette fin, il devient également urgent de mettre en place des projets de formation des couples accompagnateurs des personnes en crise et des personnes séparées, afin de créer les conditions d'un service pastoral qui réponde aux besoins des familles. L'attention doit être double : aux conjoints en difficulté, mais aussi aux enfants, lorsqu'ils sont présents, qui doivent être accompagnés par un dialogue psychologique et spirituel capable de saisir leur détresse personnelle et familiale, et de les soutenir.

Dans ce contexte on retrouve l'importance de la pastorale du lien qui doit accompagner les jeunes mariés dans les différentes étapes de leur vie commune dès les premières années de la vie conjugale. En effet, les crises qui font partie du parcours doivent être transformées en opportunités. Parfois douloureuses et produisant des blessures et des plaies dans le cœur et dans la chair, elles doivent toutefois laisser place à la réconciliation, au pardon et à l'action de la grâce qui continue à opérer dans le lien sacramentel.

¹⁰⁵ *Amoris laetitia*, 234.

¹⁰⁶ Cf. FRANÇOIS, *Audience aux membres de l'Association "Retrouvaille"*, 6 novembre 2021.

90. Il existe des crises communes, qui se produisent dans tous les mariages, marquant certaines étapes de la vie familiale (l'arrivée du premier enfant, l'éducation des enfants, le "nid vide", la vieillesse des parents) ; mais il existe aussi des crises personnelles, liées à des difficultés économiques, professionnelles, émotionnelles, sociales, spirituelles, ou à des circonstances et des événements traumatisants et inattendus.¹⁰⁷ Dans tous ces cas, « l'art ardu de la réconciliation, qui a besoin du soutien de la grâce, nécessite la coopération généreuse des parents et des amis, et parfois aussi une aide extérieure et professionnelle ».¹⁰⁸ Il s'agit de garantir un accompagnement non seulement psychologique, mais aussi spirituel, afin de retrouver, à travers un parcours mystagogique progressif et personnalisé et les sacrements, le sens profond du lien et la conscience de la présence du Christ entre les époux. Le silence du cœur, l'invocation du nom de Jésus-Christ et l'écoute de sa voix peuvent aider à créer les conditions pour qu'il nourrisse leur relation, qu'il les aide dans leurs difficultés, qu'il s'arrête et boive avec eux la coupe de la souffrance, se tenant à leurs côtés comme le voyageur avec les disciples d'Emmaüs (cf. *Lc 24,13*).

En pratique, il s'agit de créer des espaces et des parcours capables d'initier les personnes à l'art du discernement dans la vie quotidienne afin de savoir reconnaître à temps les situations de souffrance, les occasions de danger à éviter, les immaturités et les blessures à surmonter. L'exhortation qui résonnera dans les cœurs fatigués est « demeurez dans mon amour » (*Jn 15,9*).

91. Nous suggérons, à titre d'exemple, une possible application pratique des principes énoncés, en proposant

¹⁰⁷ *Amoris laetitia*, 235-236.

¹⁰⁸ *Amoris laetitia*, 236.

un itinéraire pour les couples en crise, inspiré du voyage de Jésus avec les disciples d'Emmaüs (cf. *Lc 24,13* et *35*). Après avoir familiarisé convenablement la communauté paroissiale avec le service, si un couple en fait la demande et accepte la proposition d'un chemin commun d'accompagnement, on peut essayer d'alterner des rencontres "individuelles" (avec le couple individuel) et des rencontres "de groupe" (impliquant plusieurs couples). En bref, le chemin pourrait suivre le parcours suivant :

- « Jésus lui-même s'approcha et marcha avec eux » (*Lc 24,15*) – Première rencontre ("individuelle") d'accueil et de connaissance.

Il est souhaitable que la première rencontre se déroule dans un contexte de confidentialité et de proximité personnelle, donc limitée à un seul couple, qui est accueilli et écouté par un couple d'accompagnateurs et le prêtre, qui sont capables de faire preuve d'empathie, d'affection et d'une pleine volonté de soutien. Cette première réunion d'écoute sera suivie d'autres qui permettront d'entamer le processus d'accompagnement proprement dit.

- « Quelle est cette discussion que vous faites en chemin ? » (*Lc 24,17*) – Quelques rencontres ("individuelles") pour que le couple dise à Dieu et à son partenaire la raison de son « visage triste » (*Lc 24,17*).

Toutes les réunions se déroulent toujours dans une atmosphère de prière, car il s'agit d'un parcours spirituel et non de séances de "thérapie de couple" purement psychologiques. En se mettant en présence de Dieu, le couple sera guidé pour "ouvrir son cœur", afin que chaque conjoint sache "ce qui fait souffrir l'autre". Les accompagnateurs dirigeront cette "ouverture du cœur" afin qu'il ne s'agisse pas d'un simple échange d'accusations. Les questions auxquelles il faut répondre ne le seront donc pas, « quelles sont

vos erreurs ? », « que devez-vous changer ? », etc., mais plutôt : « quelle est la souffrance que je porte en moi ? », « quel malaise est-ce que je ressens ? », « qu'est-ce qui me blesse dans la façon dont nous vivons notre relation ? ». Il n'est pas rare, en effet, que les couples manquent de communication et de dialogue pour faire connaître l'état d'esprit et le point de vue de l'autre.

- « Lents de cœur à croire tout ce que les prophètes ont dit ! Le Christ n'a-t-il pas dû souffrir ces choses afin d'entrer dans sa gloire ? » (*Lc 24,25-26*) – Rencontres (“approfondies”) avec divers couples pour “éclairer” les crises.

- Les réunions individuelles, avec chaque couple, peuvent être suivies de réunions de groupe, au cours desquelles l'un des couples accompagnateurs peut raconter son expérience et les crises qu'il a vécues, en soulignant les “nouveaux enseignements” qui ont été acquis dans les moments difficiles et éprouvants du mariage. Il peut également y avoir un bref enseignement avec la lecture et le commentaire de parties d'*Amoris laetitia* choisies de manière appropriée, ou d'extraits d'écrits de saints époux qui ont surmonté des moments difficiles de l'épreuve conjugale. L'objectif est de souligner que les “crises”, si elles sont acceptées, comprises, vécues ensemble et affrontées avec l'aide du Seigneur, peuvent se révéler des moments de grâce et de croissance pour le couple. En définitive, les crises ne sont pas des “anomalies”, mais des événements “normaux” de la vie conjugale. Même les crises dues aux fragilités personnelles et aux péchés. Elles peuvent elles aussi devenir ces “souffrances du Christ” présentes parmi les époux, qui est blessé par leurs péchés et souffre avec eux, entrant avec eux dans la gloire (cf. *Lc 24,26*) d'une relation guérie et “rachetée”. Dans ces rencontres, comme déjà souligné dans l'itinéraire catéchuménal vers le ma-

riage, une annonce *kérygmaticque* ne doit pas manquer : le Seigneur est présent et vivant ! Avec Lui, même la “mort” d’une crise peut être transformée en résurrection à une vie nouvelle !

- « Et commençant par Moïse et tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait » (Lc 24,27) – Res rencontres (“de groupe”) dont l’Écriture Sainte est le point central.

Les rencontres de “catéchèse” précédentes peuvent être suivies d’autres rencontres de groupe au cours desquelles une Liturgie de la Parole est célébrée ensemble : un passage biblique est proclamé, suivi d’un temps de méditation et d’un temps de partage, guidé par quelques questions, pour se terminer par une réflexion finale proposée par les animateurs. On veillera à choisir des textes bibliques sur des thèmes tels que : la proximité de Dieu dans l’épreuve, le pardon reçu de Dieu et donné, la grâce agissant dans la faiblesse, la communion des cœurs fruit de l’Esprit Saint, l’appel à la sainteté, le sacrement du mariage, etc.

- « Restez avec nous car c’est le soir » (Lc 24,29) – Adoration eucharistique et sacrement de la Réconciliation.

Une “soirée eucharistique” (ou même plusieurs) peut être proposée aux couples qui suivent le parcours. Après les différentes rencontres qui ont mis en lumière les différentes crises que l’on vit, on se retrouve pourtant souvent impuissant à les surmonter. Les difficultés semblent dépasser les forces de chacun. C’est peut-être le moment d’amener sa crise en présence du Seigneur présent dans le Saint Sacrement, de la “présenter” et de la “déposer” à Ses pieds, afin qu’Il puisse guérir les blessures et soigner les cœurs. Cette présentation de la crise au Seigneur peut être vécue par un geste concret du couple devant le Saint Sacrement (pose d’un objet, d’un symbole), dans un mo-

ment liturgique simple. Une autre façon pour les couples de faire l'expérience du Seigneur qui "reste parmi nous" est la célébration pénitentielle. Il est de la plus haute importance, en période de crise, de s'approcher du sacrement de la réconciliation. Rien n'aide à guérir les blessures et à pardonner au conjoint comme le pardon reçu du Seigneur. Le sacrement infuse alors à l'âme des grâces spéciales de réconciliation : réconciliation avec Dieu, avec soi-même et son passé, avec le prochain. Tout cela aide à guérir les divisions et l'éloignement "intérieur" entre les conjoints avec le baume de la réconciliation et du pardon.

- « Il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur donna » (Lc 24,30) – Célébration eucharistique.

Une ou plusieurs célébrations eucharistiques peuvent être proposées aux couples pour les aider à faire l'expérience de Jésus vivant et présent même au milieu de la crise. Il est celui qui devient chaque fois "pain partagé pour nous", qui a fait l'expérience de la souffrance du rejet et de l'incompréhension, en en faisant une occasion d'amour et de don de soi pour tous. C'est la grâce que les couples peuvent aussi recevoir : ne pas rester enfermé dans sa propre souffrance, mais la transformer en une occasion d'amour accru et de don mutuel renouvelé.

- « Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent. [...] Ils partirent sans tarder et retournèrent à Jérusalem » (Lc 24,31-33) – La conclusion du voyage.

Les couples pourraient également se voir proposer des moments de détente et de célébration ensemble. Même en cas de crise, il ne faut jamais perdre espoir et s'abandonner à une vision négative de la vie. Surtout lorsque la découverte de la présence de frères dans la foi qui sont à nos côtés et nous soutiennent peut raviver la confiance et la joie dans nos cœurs.

Les rencontres conclusives du parcours pourraient aider les couples à “retourner à Jérusalem”, c’est-à-dire à poursuivre leur vie conjugale avec une nouvelle sagesse acquise au cours de la crise, en mettant à profit ce qui a été appris et en devenant également des témoins auprès d’autres couples de ce qu’ils ont vécu et de leur rencontre avec Jésus vivant.

Il ne s’agirait toutefois pas d’un adieu définitif. La vie présente toujours de nouveaux défis et les crises peuvent ne pas être complètement surmontées. Il est donc bon que les accompagnateurs assurent les couples qu’ils sont toujours prêts à les accueillir, à les écouter et à les soutenir à l’avenir. Lorsqu’un climat de confiance a été créé, les couples peuvent continuer à avoir quelqu’un vers qui se tourner en cas de besoin. Les accompagnateurs doivent faire sentir aux couples que l’Église est toujours là pour eux, comme une mère toujours prête à accueillir ses enfants. Il convient de répéter que, tout au long du parcours, outre les réunions de groupe, il peut être nécessaire de continuer à tenir des réunions individuelles avec chaque couple. Si, en effet, l’écoute de l’expérience des autres est d’un grand secours et d’un grand encouragement – comme cela peut se produire dans les moments de partage – à d’autres moments, les couples peuvent ressentir le besoin d’une confrontation plus personnelle et d’une plus grande confidentialité pour se sentir libres de parler de leurs difficultés.

92. Le modèle proposé jusqu’à présent n’est qu’un exemple pour montrer comment ce parcours d’accompagnement des couples en crise peut également suivre le style de l’itinéraire catéchuménal de préparation au mariage, décrit ci-dessus. Dans ce cas également, la méthodologie ne doit pas se limiter à proposer des “conférences” et à transmettre des notions, mais doit rendre possible une

expérience de proximité humaine et spirituelle, avec l'implication de la communauté chrétienne, en alternant des moments d'approfondissement de la foi et des moments de rencontre, de prière, d'écoute, de partage, avec des gestes rituels, la célébration des sacrements, marqués par des étapes progressives de croissance, l'invitation au discernement, l'annonce *kérygmaticque*, etc. Chaque Église locale pourra donc développer son propre chemin, avec sa propre façon de procéder ou en s'inspirant d'autres "modèles bibliques" que celui proposé ici : par exemple, la rencontre du Samaritain avec l'homme blessé (*Lc 10,25-37*), le fils perdu qui revient vers son père (*Lc 15,11-32*), le vin épuisé et rendu à nouveau abondant aux noces de Cana (*Jn 2,1-12*), la rencontre de la Samaritaine avec Jésus et la découverte d'une eau nouvelle qui étanche toute soif (*Jn 4,1-43*), etc.

93. Malgré tout le soutien que l'Église peut offrir aux couples en crise, il existe cependant des situations dans lesquelles la séparation est inévitable. « Parfois, elle peut même devenir moralement nécessaire, lorsqu'il s'agit précisément de sauver le conjoint le plus faible, ou les jeunes enfants, des blessures les plus graves causées par les brimades et la violence, par le découragement et l'exploitation, par l'éloignement et l'indifférence ». Cependant, « elle doit être considérée comme un dernier recours, après que toute autre tentative raisonnable se soit avérée inutile ».¹⁰⁹

Dans ces cas, « un discernement particulier est nécessaire pour accompagner pastoralement [également] les personnes séparées, divorcées et abandonnées. Il convient surtout de saluer et de valoriser la souffrance de ceux qui ont injustement subi une séparation, un divorce ou un

¹⁰⁹ *Amoris laetitia*, 241.

abandon, ou qui ont été contraints par la maltraitance de leur conjoint à rompre leur cohabitation. Pardonner l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible. D'où la nécessité d'une pastorale de réconciliation et de médiation à travers des centres d'écoute spécialisés à établir dans les diocèses ».¹¹⁰

94. En même temps, « les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutient dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude, surtout lorsqu'elles ont des enfants ».¹¹¹ Rares sont les paroisses qui leur accordent une attention pastorale. Leur situation particulière, nourrie par le don de la fidélité au sacrement du mariage, peut en revanche être un témoignage et un exemple pour les jeunes couples, mais aussi pour les prêtres, qui peuvent découvrir et "voir" dans la vie de ces personnes la présence constante du Christ Époux, fidèle même dans la solitude et l'abandon. Une solitude "habitée", marquée par l'intimité avec le Seigneur et, le lien avec l'Église et la communauté, qui devient présente et compagne de route. La dimension nuptiale des deux vocations – ordre et mariage – se manifeste dans ces cas, une fois encore, dans toute sa beauté et sa complémentarité. Dans ce sens, il est également nécessaire de découvrir au sein de l'Église le protagonisme pastoral des fidèles séparés, qui peuvent jouer des rôles significatifs dans la communauté et être à leur tour une aide pour les autres.

¹¹⁰ *Amoris laetitia*, 242.

¹¹¹ *Ibid.*

CONCLUSION

Les “orientations pastorales” proposées ici, tout en sachant qu’elles ne sont pas exhaustives, se veulent une aide et un stimulant pour les diocèses/éparchies et les paroisses dans l’élaboration de leurs propres “itinéraires catéchuménaux de la vie conjugale”, selon les indications du Saint-Père François. C’est pourquoi, en conclusion, il est utile de rappeler quelques lignes directrices pastorales qui ont inspiré la rédaction de ce document et qui devraient également servir de base aux documents de mise en œuvre similaires à élaborer dans les Églises particulières.

À l’origine de ce document, il y a tout d’abord le désir d’offrir aux couples une préparation meilleure et plus profonde au mariage, à travers un itinéraire, inspiré du catéchuménat baptismal. Cet itinéraire est suffisamment large pour leur permette de recevoir une formation adéquate à la vie chrétienne conjugale, à partir d’une expérience de foi et d’une rencontre avec Jésus. Cette préparation ne se limite donc pas à quelques rencontres proches de la célébration, mais doit faire percevoir le caractère presque “permanent” de la pastorale de la vie conjugale que l’Église entend mener.

Toute la communauté ecclésiale doit faire partie d’un projet d’accompagnement des couples de fiancés, partagé entre prêtres, époux chrétiens et agents pastoraux, qui implique en particulier les couples mariés – différents en âge et par les années de vie conjugale passées ensemble – ; ces couples plus mûrs mettent ainsi leur expérience au service de ceux qui participent à l’itinéraire catéchuménal. À cette fin, un travail de formation et de mise à jour est nécessaire, adressé à tous, mais surtout aux prêtres, afin que soit per-

que l'indispensable complémentarité et coresponsabilité des laïcs et des prêtres/religieux au service de la pastorale familiale.

Un itinéraire matrimonial de type catéchuménal doit être considéré comme un "outil pastoral" à utiliser avec discernement, sagesse et le bon sens nécessaire, de manière à pouvoir l'adapter avec souplesse – en termes de modalités et de temps de mise en œuvre – aux situations concrètes des couples en présence et selon les possibilités concrètes des acteurs pastoraux de l'Église locale.

L'itinéraire ne se limite pas à la communication de contenus doctrinaux et veut aller au-delà de la typologie classique des "cours de mariage". Dans ce but, il utilise non seulement la méthode caté-chétique, mais aussi le dialogue avec les couples, les rencontres individuelles, les moments liturgiques de prière et de célébration des sacrements, les rituels, la discussion entre les couples qui participent à l'itinéraire, l'intervention d'experts externes, les retraites, l'interaction avec toute la communauté ecclésiale, qui soutient et participe au long processus de préparation des couples.

L'itinéraire conserve toujours, pendant toute sa durée, un caractère *kérygmaticque* ; presque à chaque nouvelle étape, on revient, comme "par vagues successives", à la première annonce de la foi et le sacrement du mariage lui-même est présenté comme une "bonne nouvelle", c'est-à-dire comme un don de Dieu aux couples désireux de vivre pleinement leur amour.

À chaque étape de l'itinéraire, le chemin de la croissance humaine (formation d'une personnalité harmonieuse et solide, dépassement de l'immaturité, des fermetures et des peurs, dynamique relationnelle générale et de couple, capacité de communication et de dialogue, etc.) et le chemin de la croissance spirituelle (acceptation de l'amour de Dieu, conversion personnelle et dépassement des limites morales, vie de prière, compréhension de la dimension

communautaire et ecclésiale constitutive de la foi, fréquentation des sacrements, etc.) restent toujours unis.

L'itinéraire catéchuménal pour les jeunes et les couples veut s'inscrire dans la réalité concrète d'aujourd'hui et n'a pas peur d'aborder des thèmes et des questions qui représentent des défis sociaux et culturels : l'éducation à l'amour authentique qui ne se limite pas aux expériences émotionnelles fragiles, la reconnaissance de la richesse et de la complémentarité de l'homme et de la femme, l'éducation à l'affectivité et à la sexualité, la valeur des choix définitifs, la valeur humaine, spirituelle et sociale de la famille, les questions de bioéthique, etc. Il contribue ainsi à la formation d'une conscience morale personnelle et à la formulation d'un projet de vie familiale.

Les étapes de croissance que l'itinéraire propose sont marquées par des rituels – où, pour des raisons culturelles, il ne serait pas inapproprié ou problématique de les proposer à cause de l'interprétation équivoque qui pourrait être donnée à ces rituels – qui marquent le chemin que l'on est en train d'emprunter ; et qui donnent la conscience psychologique d'être à un tournant qui appelle chaque fois à faire un nouveau pas en avant, au niveau de la maturité humaine et spirituelle et au niveau de la prise de décision, en vue de l'objectif de la vie conjugale chrétienne.

L'itinéraire est divisé en trois étapes principales : l'étape de la préparation distante, qui englobe la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, une étape intermédiaire d'accueil et l'étape catéchuménale proprement dite, qui prévoit à son tour trois étapes distinctes. Une première étape de préparation proche, plus longue et de durée variable, une deuxième étape de préparation immédiate, plus courte, et une troisième étape d'accompagnement des couples dans les premières années de la vie conjugale, qui se termine par

l'insertion du couple dans la pastorale familiale ordinaire de la paroisse et du diocèse/éparchie.

L'itinéraire vise à unir, dès l'enfance, la découverte de la foi chrétienne et l'initiation aux sacrements avec la découverte d'une vocation au mariage ou à la vie sacerdotale/religieuse.

Cependant, la présence désormais répandue de couples cohabitants avec enfants qui demandent à se marier à l'Église exige, parallèlement à la pastorale vocationnelle évolutive proposée ici, le développement d'itinéraires locaux centrés sur la réalité concrète de ces couples, qui ont sans doute besoin d'une attention et d'un soin particuliers par rapport aux fiancés qui, d'une certaine manière, ont déjà une expérience de vie chrétienne.

En partant de l'expérience d'un accompagnement pastoral personnalisé, fondé surtout sur le témoignage des accompagnateurs et des autres couples mariés impliqués dans l'itinéraire, l'objectif est de les conduire à un sérieux discernement personnel et de couple, afin que la célébration du mariage et de la vie conjugale soit le fruit d'une décision consciente, libre et embrassée avec joie, et non pas simplement la conformité passive à une tradition culturelle ou à une formalité sociale.

L'itinéraire, tout en préparant les couples au sacrement du mariage, les initie en même temps à la vie de l'Église et les aide à trouver dans l'Église le lieu où ils peuvent nourrir, surtout à travers les sacrements, le lien du mariage ; et où ils peuvent continuer à grandir tout au long de leur vie dans leur vocation et leur service aux autres, développant ainsi pleinement leur identité sponsale et leur mission ecclésiale.

Une attention particulière doit également être accordée à l'accompagnement des couples mariés en difficulté. En

effet, il est urgent de mettre en place dans chaque réalité locale un service pastoral dédié à ceux dont le rapport conjugal est rompu ou en grande difficulté, avec également le soutien d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation pour sauvegarder le lien et prévenir, si possible, les séparations.

Bien que l'exploit de mettre en place un cours de formation de cette durée puisse sembler irréalisable, nous exhortons les Églises particulières à être courageuses et à entrer dans une attitude de foi juste, sachant que, comme Jésus nous l'a enseigné, les œuvres du Royaume commencent toujours comme une petite graine de sénevé, mais avec le temps, elles peuvent devenir un grand arbre qui offre abri et protection à ceux qui sont en quête et dans le besoin. En proposant aux nouvelles générations des parcours de croissance catéchuménale en vue du mariage, nous répondons à l'un des besoins les plus urgents de l'Église d'aujourd'hui, à savoir la nécessité d'accompagner les jeunes vers la pleine réalisation de ce qui reste encore l'un de leurs plus grands "rêves" et l'un des principaux objectifs qu'ils visent dans la vie : établir une relation solide avec l'être aimé et construire une famille sur cette base.

Confions cette œuvre à l'intercession de saint Joseph, Époux de la Vierge et Gardien du Rédempteur, et de Marie Très Sainte, Mère de Jésus et Mère de l'Église, afin qu'ils nous insufflent l'amour de toutes les familles du monde et un zèle inépuisable pour travailler à leur service.

INDEX

Préface du Saint-Père François	7
La proposition du Saint-Père François d'un "catéchuménat matrimonial"	13
I. INDICATIONS GÉNÉRALES	
Pourquoi un catéchuménat	17
À qui revient cette mission	19
Pour une pastorale de la vie conjugale renouvelée	24
II. UNE PROPOSITION CONCRÈTE	
Modalité	28
Phases et étapes	32
Deux précisions	33
A. <i>Phase pré-catéchuménale: préparation lointaine</i>	35
B. <i>Phase intermédiaire: l'accueil des candidats</i>	42
C. <i>La phase catéchuménale</i>	51
La première étape : la préparation proche	52
Deuxième étape : la préparation immédiate	65
Troisième étape : accompagner les premières années de vie conjugale	73
Accompagner les couples "en crise"	86
CONCLUSION	97

TIPOGRAPHIE VATICANE